This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Jud
3240
109.10

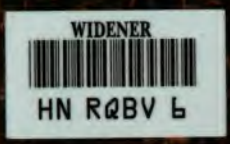

Digitized by Google

Qd 97
A8
X

Jud 3240.109.16

Bought with the income of
THE
SUSAN A. E. MORSE FUND
Established by
WILLIAM INGLIS MORSE
In Memory of his Wife

Harvard College Library

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

à Monsieur le Rabbin Docteur Ab. Geiger
hommage respectueux de l'auteur
Gerson-Lévy

DU PAUPÉRISME

CHEZ LES JUIFS

DE SES CAUSES ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER

PAR

GERSON LÉVY

Inspecteur gratuit des écoles israélites du premier arrondissement de la Moselle, membre de l'Académie Impériale de Metz, et de la Société Asiatique de Paris.

suivi

D'UN PROJET DE FONDATION D'UNE COLONIE AGRICOLE

POUR RÉPANDRE ET POPULARISER LE GOUT DE L'AGRICULTURE PARMI LES ISRAÉLITES DE L'ALSACE, ET D'UNE LETTRE A M. JAVAL

PAR

LÉON WERTH

Fondateur de l'école de travail de Mulhouse, Président de la Société Philantropique israélite du Haut-Rhin.

Berlin

(*Extrait des* ARCHIVES ISRAÉLITES, *août, septembre, novembre* 1853, *et mai, juin, juillet, août* 1854)

1854

Digitized by Google

ERRATA.

La dernière ligne de la page 49 doit précéder la première de la page 51.

Frontispice. Au lieu *des projets*, lisez *d'un projet.*

Digitized by Google

Rel 94

DU PAUPÉRISME

CHEZ LES JUIFS

DE SES CAUSES ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER

PAR

GERSON LÉVY

Inspecteur gratuit des écoles israélites du premier arrondissement de la Moselle, membre de l'académie impériale de Metz, et de la société asiatique de Paris.

suivi

DES PROJETS DE FONDATION D'UNE COLONIE AGRICOLE

POUR RÉPANDRE ET POPULARISER LE GOUT DE L'AGRICULTURE PARMI LES ISRAÉLITES DE L'ALSACE ET D'UNE LETTRE A M. JAVAL

PAR

LÉON WERTH

Fondateur de l'école de travail de Mulhouse, président de la société philantropique israélite du Haut-Rhin.

(*Extrait des* ARCHIVES ISRAÉLITES,
août, septembre, novembre 1853, *et mai, juin, juillet, août* 1854)

[illegible]

1854

Digitized by Google

Jud 3240.109.10

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
AUG 11 1961

BIBLIOTHEK DER HOCHSCHULE
FÜR DIE
WISSENSCHAFT DES
JUDENTHUMS

Digitized by Google

DU PAUPÉRISME

CHEZ LES JUIFS

DE SES CAUSES ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER

A toutes les époques la question du paupérisme a été l'objet des méditations du philosophe, de l'homme d'Etat, de l'économiste, de l'homme religieux, de l'ami de l'humanité en qui tout être souffrant trouve un frère. Plusieurs systèmes ont été étudiés, plusieurs projets, proposés et débattus, plusieurs tentatives, essayées et exécutées avec plus ou moins de succès; la religion, le progrès des lumières, l'augmentation des fortunes ont bien pu parvenir à fonder des hôpitaux, des ateliers de charité, des colonies agricoles, des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, mais l'extinction complète du paupérisme ne peut être que le rêve d'un utopiste et échouera toujours contre l'inexorable loi de la condition humaine.

Plus chimérique encore est le nivellement des fortunes; ce serait le renversement de la base de tout ordre social; il faudrait, pour y parvenir, dépouiller d'abord tous les membres de la société de tout ce qu'ils ont acquis à la sueur de leur front pendant des années de labeur; ensuite leur donner à tous le même tempérament, les mêmes inclinations, les mêmes appétits, la même religion, le même nombre d'enfants, les mêmes forces physiques, morales et intellectuelles; il faudrait aussi que la nature et tous ses accidents se missent de la partie; que les années, les climats et les terrains fussent toujours les mêmes; qu'il ne fît ni trop

Digitized by Google

chaud, ni trop froid, ni trop sec, ni trop humide ; qu'il n'y eût ni incendie, ni inondation, ni tremblement de terre, ni écroulement, ni tempête, etc., etc., parce que tout cela dérange l'équilibre.

Si toutes les misères de l'humanité, disait un des sept sages de la Grèce, étaient entassées en un seul monceau pour être distribuées en égales portions, il n'y aurait personne qui ne préférât s'en tenir au sort que d'accepter la portion réglée par la juste équité.

Malgré toutes les précautions de la loi du Jubilé contre l'aliénation des biens et l'excès des richesses, malgré le partage égal des terres de la Palestine entre toutes les tribus (choses praticables seulement chez une société naissante essentiellement destinée à la vie agricole), le législateur des Hébreux prévoit cependant que l'indigence ne disparaîtra pas en Israël, כי לא יחדל אביון מקרב הארץ (*Deut.* xv, 11). Et la preuve qu'il en devait être ainsi, c'est le soin, le souci, la sollicitude du code mosaïque pour la classe pauvre. L'esprit de charité souffle dans tous les livres de la loi, dans les vibrations de la harpe de David, dans les conseils de la sagesse inspirée, dans les exhortations de tous les prophètes.

Si la bienfaisance était tant recommandée et si largement exercée au milieu des régnicoles, où chacun avait sa profession ou jouissait de ses produits à l'ombre de sa vigne et de son figuier, quel élan la charité ne devait-elle pas prendre parmi les restes dispersés d'Israël déshérité ? Combien de familles se ruinaient elles-mêmes pour en soutenir, délivrer ou sauver d'autres ? Comme tout excès est nuisible, même l'excès de la vertu, les pères de la synagogue ont déclaré comme prodigalité toute aumône excédant le cinquième de la fortune, אל יבזבז יותר מחמש.

Mais quel cas pouvait-on faire de ce principe en présence des misères toujours croissantes de la dispersion ?

Plus les malheurs se multipliaient, plus les lois devenaient oppressives, plus la tyrannie usait de violence, plus aussi le sentiment de commisération envers l'innocence persécutée gagnait d'intensité ; on se voyait malheureux dans le malheur de ses frères. Qu'on songe à ces flots d'exilés jetés, au gré du vent de l'ad-

Digitized by Google

versité, tantôt de l'orient à l'occident, tantôt du midi au nord, dépouillés de leurs biens, dénués de toutes ressources, demandant asile et protection à des coreligionnaires qui eux-mêmes n'étaient tolérés que par la volonté éphémère d'un souverain capricieux ou circonvenu par les intrigues de la haine et de la calomnie; quel cœur de roche peut rester insensible à de pareilles calamités, qui voudra mesurer la proportion de sa fortune à l'aspect de la douleur et de la misère criante ! Depuis dix-huit siècles des millions d'exilés se réfugiaient ainsi dans des communautés plus ou moins nombreuses pour solliciter un toit hospitalier, et les annales du judaïsme attestent l'héroïsme de la charité dont ces victimes étaient l'objet, l'abnégation avec laquelle on se prêtait au salut de tant d'infortunés.

Disons-le à l'éloge de la sagesse de nos institutions religieuses, ces pérégrinations forcées ne ressemblaient en rien à la vie nomade et vagabonde des bohémiens vivant isolément dans les forêts du fruit de leurs rapines, ou disant la bonne aventure à la populace superstitieuse des villes et des campagnes. Les juifs, dans leurs plus grands malheurs, conservaient toujours cette culture morale qui nous fait trouver dans le sentiment religieux une source de consolation et nous fait braver les souffrances de ce monde dans la confiance d'une compensation réservée à une vie qui ne doit plus finir.

La fraternité religieuse, la communauté de peines et de malheurs, la solidarité qui faisait retomber les torts réels ou apparents de l'un sur tous les autres, devaient naturellement émouvoir la sensibilité de nos pères. Leurs pratiques habituelles de charité, leurs efforts constants dirigés vers le bien, leur zèle ardent à soulager toutes les douleurs, tous ces sentiments se sont transmis à leurs descendants, et nulle part on ne connaît mieux le pauvre, ses besoins et ses souffrances.

Partout où se rencontrent 40 à 50 familles israélites, quelque bornés que soient leurs moyens d'existence, on peut être sûr de les voir se former en petites sociétés soit pour l'accomplissement de certains actes de piété, soit pour veiller et soulager leurs malades, soit pour placer en apprentissage ou dans les écoles les enfants du pauvre, soit pour fournir des vêtements au dénué, soit

Digitized by Google

pour secourir l'indigent, la veuve et l'orphelin, indépendamment des sacrifices personnels que chacun s'impose pour ses parents et amis, pour les frais du culte et pour tous les cas accidentels qui réclament un appel à la générosité publique.

Dans les grands centres, ces associations ont une proportion bien plus étendue. L'intéressant annuaire de M. Créhange pour l'an 5613 constatait déjà, l'année dernière, l'existence à Paris d'une trentaine de ces sociétés de l'un et de l'autre sexe, qui toutes se distinguent par un dévouement à toute épreuve à la cause du pauvre. Et cependant l'indifférence en matière de religion menace de prendre le dessus chez la partie opulente; mais bon sang oblige; quelque éloigné que soit un israélite des pratiques rituelles de son culte, il est rare que son cœur démente son origine, le feu sacré ne s'éteint pas en lui, il est toujours plein d'ardeur pour la religion d'amour ואהבת לרעך כמוך, cette base fondamentale sur laquelle repose tout l'édifice du mosaïsme.

Outre les sociétés de bienfaisance, il n'y a pas de réunion, d'assemblée de prière, de fête de famille, de convoi funèbre où la part du pauvre soit oubliée. Les quêtes à domicile, les souscriptions, les loteries et jusqu'aux bals de charité sont organisés dans les localités les plus importantes.

Voilà pour la charité générale, mais elle peut être comptée pour rien en comparaison des charges de famille de l'homme dont l'aisance n'est que problématique et relative seulement à la misère de ses proches. Tel prolétaire ne gagne, bon an, mal an, que 2,000 fr., qui se voit obligé de soutenir ascendants descendants, collatéraux, tant de son côté que du côté de sa femme.

Ajoutons, pour compléter le tableau, que la charité, telle qu'elle est prescrite par Moïse, telle que la prêchent les livres saints, est universelle : *Aime ton prochain comme toi-même*, s'applique à l'humanité entière, et si là où le juif doit encore acheter l'air qu'il respire, il s'évertue à soulager toutes les souffrances sans s'informer du culte que le malheureux professe, jusqu'où ne doit pas s'étendre sa sollicitude dans les pays où l'égalité des droits entraîne nécessairement l'égalité des devoirs? Quiconque a le cœur israélite sait que c'est pour que nous donnions que Dieu nous donne ; en citoyen bon, loyal et généreux il sait compatir à

Digitized by Google

toutes les misères, contribuer au soulagement de toutes les infortunes, son nom se trouve partout où il y a des bienfaits à exercer, les institutions communales, paroissiales et diocésaines sont soutenues par ses dons, ses souscriptions et ses legs, le cri de l'humanité lui suffit, tout homme vertueux est pour lui l'image du Créateur, le plus malheureux lui est le plus cher.

Si tant de charges, tant de fondations, tant d'institutions de bienfaisance déposent les preuves de la plus douce charité, elles attestent aussi des besoins extrêmes, des misères poignantes, la privation de toutes les ressources nécessaires à l'existence.

Après avoir donné un faible aperçu de l'esprit de charité dominant chez les israélites, jetons un coup d'œil sur les causes du paupérisme qui semble s'aggraver chaque jour.

Il faut rendre cette justice à nos coreligionnaires pauvres que la sobriété, la tempérance et la modération forment à l'ordinaire leur caractère distinctif. En général, ils ne se souillent d'aucun excès, et l'on ne saurait attribuer leur misère à la fréquentation du cabaret, au jeu, à la bonne chère et à la boisson, ces fléaux qui exercent tant de ravages dans les rangs infimes, qui mettent la désunion dans l'intérieur des ménages et qui entraînent souvent au crime.

Cela n'est pas, grâce à Dieu, le privilége d'Israël, et si parfois une malheureuse exception se présentait, le mauvais garnement qui s'en rendrait coupable serait considéré comme le זולל וסובא dont parle Moïse (Deut. xxi, 18 à 22), et, sinon lapidé, du moins renié de toute sa parenté.

PREMIÈRE CAUSE.

Mariage entre malheureux.

La première cause du paupérisme prend sa source dans un préjugé religieux.

La misère est un malheur partout, mais le misérable sans état, ou malgré son état, qui n'a jamais pu subvenir à sa propre subsistance et qui va s'associer par les liens du mariage à une mendiante qui ne veut même pas, comme d'autres malheureuses, al-

Digitized by Google

ler travailler à l'atelier ou dans les champs, celui-ci commet un crime. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que pour favoriser des unions de cette espèce, on établit une quête dont le nom est caractéristique : צרת הבת, hélas! oui! c'est bien là la *misère de la fille*; misère dans le présent, misère dans l'avenir!

La graine du pauvre pullule de plus belle, le couple d'aujourd'hui sera quadruplé ou quintuplé dans quelques années. Nouvelles misères, nouvelles charges pour la société.

Voici un exemple d'une prodigieuse multiplicité qui ne trouve plus rien d'analogue dans aucune statistique du jour.

En 1567, quatre familles juives obtinrent, à Metz, l'indigénat pour elles et leurs descendants, avec le droit d'y attirer des coreligionnaires étrangers, mais seulement par des conventions matrimoniales. En 1718, ces quatre souches avaient déjà produit 480 ménages. Ainsi, en un siècle et demi, une augmentation de 120 ménages sur un. Aussi, dans cet état de choses, les trois quarts de la population vivaient aux dépens du quatrième quart, et aujourd'hui encore leurs descendants disséminés ont à se ressentir, par l'extinction des dettes de la vieille communauté, de tout le fardeau des misères qui s'appesantissait sur leurs ancêtres.

Sans doute l'Ecriture sainte considère une nombreuse postérité comme une des plus hautes grâces du ciel. Il n'en pouvait être autrement pour un peuple qui, à l'exception d'une seule tribu (celle de Lévi), devait être presque exclusivement agricole; les enfants forment la vraie richesse du cultivateur, dont le nombreux domestique est une plaie, מרבה עבדים מרבה גזל, dit le célèbre Hillel. La fidélité des domestiques n'est pas toujours à l'épreuve, ils ne résistent pas constamment à la tentation; les enfants, au contraire, tout en travaillant à augmenter la fortune de la famille, savent qu'ils travaillent pour eux-mêmes. « Encore » aujourd'hui, dit M. Mézières, dans l'Amérique septentrionale, » où l'on s'occupe tant de défrichements, une veuve, avec cinq » ou six fils adultes, est très-recherchée en mariage et passe » pour un excellent parti. »

On considère פרו ורבו *Croissez et multipliez* (Genèse, 1, 28) comme un commandement, mais ces mêmes paroles sont adres-

Digitized by Google

sées aux animaux (v. 22. Il s'agit donc, dans l'un comme dans l'autre cas, d'une bénédiction et non pas d'un ordre. Le Talmud lui-même veut qu'on ne se marie qu'autant qu'on se trouve en possession d'une maison et d'un jardin.

Certes, le mariage doit être favorisé si les époux, même sans fortune, mettent en commun leur travail et savent vivre d'économie; mais il est une véritable plaie, et pour la société et pour les époux eux-mêmes, si, par l'association de la fainéantise et de l'incapacité, il ne présente d'autre résultat que d'accroître la somme des misères par et pour une nombreuse postérité.

Nous savons fort bien que ceux qui se marient par piété, sans aucune ressource, comptent sur la manne céleste; mais les miracles ne sont pas de tous les jours. Aide-toi et le ciel t'aidera, dit la sagesse populaire, et le plus grand capitaine des temps modernes avait pour maxime que, dans les combats, Dieu est pour les grandes armées. L'insouciance et l'incurie appartiennent à l'état sauvage; les soucis du lendemain sont le partage de l'homme civilisé. Dieu ne veut pas qu'on l'éprouve.

Si la multiplicité de ces mariages inconsidérés est la principale source du paupérisme, elle est d'un autre côté un obstacle à notre classe moyenne, qui, à force de labeur et d'économie, pourrait bien parvenir à une certaine aisance, mais dont la tranquillité des vieux jours est réellement compromise par les sacrifices journaliers que lui impose une nombreuse parenté qui ne peut vivre que de ce qu'on lui donne, et aux yeux de qui la mise décente est un indice de fortune.

Les riches sont très-clairsemés en Israël, les fortunes exceptionnelles y sont très-rares et ne suffiraient pas à combler le gouffre béant de la misère croissante; c'est le petit rentier, le petit propriétaire, le petit commerçant, le commis et l'employé qui sont le plus foulés; ils travaillent pour les autres et supportent des charges qui les empêchent de transmettre un mince patrimoine à leurs propres enfants. Nous nous trompons, ils leur laissent le patrimoine...., des pauvres, c'est-à-dire le pesant fardeau de la parenté indigente.

Autant il est louable de contribuer à une œuvre d'édification, autant il est blâmable de s'associer à une œuvre de destruction.

Digitized by Google

Le mérite de הכנסת כלה ne peut s'appliquer qu'aux époux capables de soutenir leur existence, et dont le zèle, les moyens et la bonne conduite sont une garantie d'avenir; mais prêter son concours pour ne faire que des victimes, qui n'ont en expectative que la plus hideuse misère, un tel acte est plutôt criminel que méritoire.

Soyons donc inflexibles, tant dans notre propre intérêt que dans celui des conjoints eux-mêmes, toutes les fois que nous sommes sollicités à prêter le concours de notre bourse pour cimenter la ruine et le malheur. Ce serait acheter un repentir bien cher, et alimenter la misère au lieu de l'atténuer.

Par cette même raison, nous voudrions voir restreinte à d'honorables exceptions seulement l'action des sociétés pour la dotation des jeunes filles; car l'un des deux : ou les jeunes futurs ont des moyens d'existence, et alors ils n'ont rien à réclamer à la charité, ou ils n'en ont point, et dans ce cas, ces sociétés fondées dans un but humanitaire ne feraient que contribuer à la propagande d'une misère intarissable.

DEUXIÈME CAUSE.

Vie ascétique.

La deuxième cause du paupérisme tend heureusement à disparaître, et nous n'en parlons que parce qu'elle laisse encore quelques victimes dont les dents sont agacées du verjus qu'avaient mangé leurs pères.

Dans leur état d'isolement, les juifs des derniers siècles n'avaient plus d'autre aspiration que d'élever leurs enfants à l'étude de la religion, aux épousailles et aux bonnes œuvres.

לתורה, ולחופה, ולמעשים טובים

formule de vœu encore consacrée aujourd'hui après l'acte de la péritomie.

Nous venons de voir avec quel zèle ils accomplissent le vœu du mariage, examinons comment ils entendaient cet autre vœu לתורה; la ferveur ou plutôt la fureur avec laquelle ils se livraient à l'étude du Talmud, de sa glose, des commentaires de sa glose, des éclair-

Digitized by Google

cissements sur ces commentaires, des annotations sur ces éclaircissements, des remarques contradictoires sur ces annotations, etc. C'est avec justice qu'on a comparé cette étude à un gouffre sans fond, מים שאין להם סוף. On est allé jusqu'à préconiser le mérite de succomber à cette tâche.

אדם כי ימות באהל של תורה

ce qui était inévitable pour ceux qui n'en avaient pas d'autre.

Cependant, de crainte que cet excès de contention ne dégénérât en abus, nos sages y ont mis deux restrictions ; la première, c'est que l'étude de la loi sans l'exercice d'une profession est nulle et ne conduit qu'au péché :

בטלה וגוררת עון (Aboth, 2, 2.)

La seconde, c'est qu'elle soit faite pour l'amour d'elle-même לשמה, et dégagée de toute vue d'intérêt ou d'ambition.

Rabbi Sadoc dit : « N'en fais pas une couronne pour te parer » ni une bêche pour creuser. » Hillel avait déjà dit avant lui : « Périsse quiconque s'en sert comme d'un diadème. » D'où nos docteurs concluent que « celui pour qui les paroles de la loi ne » sont qu'une spéculation se suicide. » (Aboth., 4, 5.)

Ces principes de la Misnah sont corroborés dans le Talmud de l'opinion des rabbins les plus célèbres, qui attestent, par les faits, combien les professions agricoles et industrielles étaient en honneur chèz eux et exercées par eux-mêmes.

Rab tenait son académie close aux mois des semailles et des récoltes (*nisan et tisri*), afin de ne pas distraire ses disciples des travaux de la campagne. (Berachoth, f. 35, 2.)

N'est pas homme celui qui n'a pas d'immeuble, s'écrie R. Elasar. (Iebamoth.)

כל אדם שאין לו קרקע אינו אדם

R. Juda le saint dit : Qui ne donne pas de profession à son fils en fait un brigand, ou plutôt, selon l'explication de la Ghemara, c'est comme s'il lui enseignait le brigandage.

(Kiduschin, f. 29.)

La nécessité de pourvoir à sa subsistance par le travail est

Digitized by Google

poussée jusqu'à l'exagération dans le Talmud, ainsi qu'on peut le voir par le passage suivant :

« Ecorche la charogne sur la place publique pour gagner ta » vie, fusses-tu souverain pontife כהנא רבא ou homme supé- » rieur גברא רבא. » (Pessachim, f. 43, *a*.)

Dans le même traité on lit : « Rends ton sabbat profane חול, » et ne te mets pas à la charge des autres. »

Cependant, comme l'unité de principe est une impossibilité dans un ouvrage qui recueille les opinions de plus de cent cinquante chefs d'école qui se sont succédé en Palestine, dans la Babylonie et en Perse, depuis Simon le Juste jusqu'à Rabina et R. Aschi, embrassant une époque de près de sept cents ans, nous ne devons pas nous étonner d'y voir R. Simon ben Jochaï se déclarer contre R. Ismaël pour nous affranchir de toute profession. « Que deviendrait la loi, s'écrie-t-il, si nous nous occupions d'a- » griculture ? » Mais Abbaï oppose l'expérience à ce raisonnement. « Plusieurs, dit-il, ont suivi le conseil de R. Ismaël, qui » leur a réussi : d'autres ont échoué pour s'être conformés au » principe de ben Jochaï (Berachoth, f. 35, *b*). Cela va sans dire, mais le Talmud avait déjà ses raisons de recueillir un tel témoignage.

L'opinion de ben Jochaï est fondée sur le sens littéral du chapitre Ier, verset 8, de Josué : « Que le livre de cette doctrine ne » quitte pas ta bouche, tu y méditeras *jour* et *nuit*. » Heureusement ce célèbre zélateur ne persévérait pas toujours dans le même système, puisque R. Johanan rapporte, en son nom, qu'il suffit de réciter le Schema *soir* et *matin* pour s'acquitter de l'avertissement donné à Josué. (Menahoth, f. 99, *b*.)

אפילו לא קרא אדם אלא ק"ש ערבית ושחרית, קיים מצות לא ימוש.

Il suit de ce que nous venons d'exposer :

1° Que l'étude de la loi, qui n'est accompagnée d'une profession quelconque, ne conduit qu'au malheur ;

2° Que la loi elle-même ne saurait être ravalée à l'état de profession ;

3° Que, par une conséquence naturelle, la méditation con-

Digitized by Google

stante et sans interruption de cette même loi ne peut, dans aucun cas, être obligatoire ni faire le bonheur.

Ce n'est cependant pas ainsi qu'on l'a entendu dans ces derniers siècles. Cette *nation juive*, comme on l'appelait alors, si industrielle, si commerçante, si éclairée; cette nation qui avait produit ces pléiades des Massoreth, sans lesquels le texte sacré ne serait qu'une lettre morte et la langue hébraïque un labyrinthe; cette nation qui, au témoignage des savants chrétiens les plus illustres et les plus orthodoxes, avait sauvé la science en Europe à l'époque obscure du moyen âge; avait fondé cette célèbre école de Tolède d'où sortirent les Tables alphonsines; avait conservé les lumières de la civilisation lorsque les nobles ne savaient signer leur nom; cette nation, disons-nous, ne sachant plus que faire d'elle-même, repoussée violemment d'une société à laquelle elle avait légué le précieux trésor des connaissances utiles, s'avisa de se transformer en nation de rabbins! Et quels rabbins, grand Dieu! Plus l'intolérance les repoussait, plus ils cherchaient eux-mêmes à s'isoler. Sciences, arts, littérature, histoire, linguistique, jusqu'aux premiers éléments de la grammaire hébraïque, tout cela fut écarté comme profane et inutile; le casuitisme le plus méticuleux fut considéré comme la science des sciences et pouvant suppléer à toutes les connaissances humaines; la métaphysique pure, connue dans la belle époque sous le nom de *Maassée Merkabah* ou *Paradis* (1), et les sciences naturelles appelées *Maassée Bereschith*, furent remplacées par une science chimérique avec laquelle on prétendait pouvoir créer et renverser des mondes invisibles, science dont les adeptes croupissaient le plus souvent dans la plus hideuse misère, et qui n'a fait la fortune que de quelques charlatans, de ceux qui s'en servaient pour déserter le judaïsme et embrasser le culte dominant, et du *Sadic*, chef de la nouvelle secte des *Hassidim* polonais, et dont le pouvoir égale celui de Dieu. Ces fanatiques sectateurs se dépouilleraient de tout ce qu'ils possèdent pour être en état de grâce aux yeux du faux

(1) La subtilité des âges de la décadence a voulu découvrir dans le mot פַּרְדֵּס les initiales de quatre prétendues exégèses bibliques. Maïmonides n'est pas de cet avis. (De l'Étude de la loi, décisions 12 et 13).

Digitized by Google

prophète, qui les exploite avec une prestesse d'esprit qui surpasse l'imagination. Tout cela s'explique par l'irrésistible ascendant que cette classe d'érudits a su prendre sur l'esprit d'une populace ignorante et crédule.

Toute l'ambition de nos pères de famille se réduisait au bonheur d'avoir donné le jour à de tels érudits, ou au moins d'en faire leurs gendres. Malheur à l'adolescent qui brillait dans le début de ses études; un tel sujet n'avait ni trêve ni paix qu'il ne fût marié, n'eût-il que treize à quatorze ans. On ne se préoccupait même pas de ses moyens de vivre, de pourvoir aux besoins d'une famille qui, avec le secours du ciel, pouvait devenir très-nombreuse, non,

« Dieu prodigue ses biens
» A ceux qui font vœu d'être siens. »

Pauvres et riches se livraient donc à l'envi à l'étude de la casuistique. Si la dixième partie de tant d'application avait été donnée aux travaux exégétiques de Maïmonides, aux observations linguistiques de Jarchi, de son petit-fils Raschbam, d'Aben Ezra, de Kimchi, etc., elle n'aurait pu que tourner au profit de la science. Mais on ne peut comparer le progrès de ces vieux érudits qu'à l'aiguille qui marque les heures qui s'avancent pour continuer à décrire la même route et revenir sur les mêmes points. Nous en avons vu qui avouaient naïvement être moins avancés à l'âge de 70 ans qu'ils ne l'étaient à 25 ans, quoique, jour et nuit, ils n'eussent quitté leurs études de prédilection. C'est que l'activité de leur intelligence ne sortait jamais de sa sphère que pour s'égarer dans des sphères imaginaires de mondes inconnus.

Nous avons encore connu beaucoup de ces cénobites lorrains ou alsaciens, allemands ou polonais; nous affirmons sur notre âme et conscience que plus ils étaient cabalistes ou talmudistes, et même auteurs, plus ils ignoraient jusqu'aux premiers éléments de la lecture hébraïque, à plus forte raison étaient-ils incapables de saisir le sens littéral d'un texte biblique; l'Ecriture sainte, à leurs yeux, était lettres closes, une grossière enveloppe à la portée des ignorants; la vraie science qui s'y trouve cachée ne se dévoile qu'à ceux qui *connaissent la grâce*, יודעי חן.

Digitized by Google

La solitude et l'isolement sont de tristes ressources pour gagner sa vie, et à moins de patrimoine, cas extrêmement rare, la plupart de ces pauvres érudits, quelquefois trisaïeuls à 60 ou à 70 ans, ne pouvaient nécessairement vivre que d'aumônes; mais comme on n'a pas toujours rien pour rien, force leur fut de déroger aux principes posés par les Pères de la synagogue et de faire profession de leurs connaissances religieuses. La Misnah, qui défend de faire de la loi une bêche pour creuser, devint elle-même cette bêche.

Tout le monde est d'accord que la lecture du code rural, de la loi sur les poids et mesures ou d'un traité d'arpentage, ne saurait être d'aucune efficacité pour guérir un malade, pour hâter la délivrance d'une femme en maux d'enfantement, pour préserver un nouveau-né de l'atteinte du démon et des sorcières, pour apaiser les mânes des trépassés, etc. Mais la thèse change de face si ces matières sont écrites en hébreu rabbinique. Dites ces choses en toute autre langue, elles n'auront pas la moindre vertu. Heureuse influence de la lettre ! אותיות מחכימות *Felix qui potuit rerum cognoscere causas* !

Le célèbre Juda le Saint, en rédigeant le corps du droit et de la doctrine canonique, nous a certainement légué le plus curieux monument de l'archéologie judaïque, le guide le plus sûr de la jurisprudence rabbinique en matière religieuse, civile, commerciale, judiciaire, pénale, etc. ; mais il ne lui serait jamais venu dans l'idée d'en faire une panacée contre tous les maux temporels et spirituels, surtout moyennant salaire. On conçoit l'efficacité qu'un cœur contrit peut attacher à la récitation des psaumes pénitentiaux, la consolation qu'il peut puiser dans la lecture du livre de Job ; mais quel rapport peut-il y avoir entre l'art de mesurer les champs, de fixer le calendrier, etc., et la situation d'une âme en peine? Il est certes très-louable de *prier* à l'intention de quelqu'un, et nous voyons les disciples de Juda le Saint lui-même instituer des jeûnes et des prières à sa dernière maladie, mais *étudier* à l'intention de quelqu'un, cette idée n'a pu venir qu'à des malheureux qui, contrairement à la doctrine de leur maître,

כל הנהנה מדברי תורה נוטל חייו מן העולם

Digitized by Google

én ont fait métier et marchandise, et se font décerner par-dessus des bénédictions à eux-mêmes dans la prière du *Kadisch derabanan*! Si c'est un grand soulagement pour leur misère à eux, on ne voit pas de quelle utilité cela peut être pour les circonstances douloureuses de deuil et d'affliction intime des autres.

La classe des trafiquants de cette espèce était très-nombreuse. Elle comprenait :

1° Ceux qu'on réunissait ordinairement au nombre de dix pour conjurer par leurs études tout malheur, tout accident fâcheux, pour élever les âmes au paradis ;

2° Les cloîtriers, qui, moyennant un traitement fixe provenant de pieuses fondations, étaient astreints au régime cellulaire, pour répéter jour et nuit le Talmud et ses commentaires ;

3° Ceux qui allaient de maison en maison pour lire, une heure par jour, une *portion déterminée* d'un livre canonique, et attirer par là, sur le chef, sa famille et ses affaires, toutes les bénédictions célestes qu'ils ne savaient faire descendre sur eux-mêmes ;

4° Les prédicateurs nomades. C'étaient ordinairement des gens qui, ne jouissant d'aucun crédit, d'aucune considération dans leur propre localité, se faisaient moraliseurs vagabonds, mettaient les simples à contribution par les lazzis et les fabliaux qu'ils débitaient en chaire et à table ;

5° Les auteurs, ou prétendus tels, qui colportaient eux-mêmes leurs avortons, comme passe-port à la mendicité ;

6° Les instituteurs ; ceux des villages étaient caractérisés sous le sobriquet de *gardiens de chèvres*. Ce qui est certain, c'est que le pâtre est l'homme de son état, tandis que tout ce qu'on dirait de la crasse ignorance de ces instituteurs serait au-dessous de la vérité ; cette plaie n'a pas encore complétement disparu de nos campagnes.

C'est ainsi que l'ignorance prétentieuse ou le charlatanisme exploitait la crédulité sous le masque de la religion.

Nous ne nous serions pas occupé de cette revue rétrospective, si les visionnaires de la vieille école allemande ou polonaise, se considérant comme la force vitale du judaïsme et les piliers du

Digitized by Google

monde, n'avaient exercé une funeste influence sur les âmes dévotes qui, encore aujourd'hui, nonobstant les décisions du grand Sanhédrin et les conseils de nos rabbins les plus éclairés, ont une répugnance prononcée contre l'état agricole, l'exercice des professions mécaniques et les travaux manuels. Encore aujourd'hui l'on voit de ces contempteurs du présent, de ces admirateurs du passé, remuer ciel et enfer quand il s'agit de nous confondre dans la société civile en adoptant ses mœurs et ses bonnes habitudes, de ne pas abandonner l'existence de nos enfants aux chances du hasard, aux caprices de la fortune. Dieu y pourvoira, disent-ils; mais Dieu n'est pas toujours exorable : il peut bien bénir notre travail, mais non pas notre oisiveté.

אין ברכה שורה על דבר רק

Nous ne pouvons plus continuer nos aïeux des quatre derniers siècles. L'épopée de nos douleurs est close dans la plupart des Etats civilisés. Ne laissons donc pas se consumer dans la nonchalance les facultés que Dieu nous a départies pour nous faire vivre וחי בהם, et non pour nous faire mourir dans la spéculation d'une vie mystique et contemplative, à charge aux autres, et propre à nous détourner de nos devoirs sociaux comme hommes et comme citoyens.

Il est bien entendu que dans tout ce qui précède, nous ne voulons faire aucune allusion à nos fonctionnaires religieux salariés, tels que rabbins, professeurs, officiants, desservants, scribes, schohetim et péritomistes, ceux-là ne reçoivent que la juste rémunération de leurs peines, du temps qui n'est pas à eux, et des services réels qu'ils rendent à la religion et au culte s'ils sont pénétrés de leurs devoirs. Le rabbinat lui-même n'est qu'une sujétion et non pas une domination. R. Gamaliel, prenant en pitié la misère extrême de R. Johanan ben Goudgeda et de R. Eliézer Hasma, que R. Jehoschouâ lui avait tant vantés comme profonds mathématiciens, voulut les placer à la tête de leurs communautés; ces modestes savants, se jugeant indignes d'un tel honneur, rejetèrent la prière du patriarche. Celui-ci, redoublant d'instances, ne l'emporta sur eux qu'en leur adressant ces paroles :

Digitized by Google

« Croyez-vous donc que je veuille vous donner une autorité, je » ne vous donne qu'un esclavage. »

כמדומין אתם ששררה אני נותן לכם עבדות אני נותן לכם
(Horioth, f. 13, a.)

Aujourd'hui, comme toujours, le rabbinat est un apostolat et non pas une sinécure.

TROISIÈME CAUSE.

Esprit de mercantilisme.

Condamnés à payer au poids de l'or l'air infect des quartiers les plus insalubres et les plus retirés des villes, réduits à l'achat d'une protection flétrissante, privés de l'exercice des arts et métiers, de toute industrie régulière et même, dans plusieurs localités, de la vente de toutes marchandises neuves, les juifs n'avaient d'autres ressources que celles qu'une tolérance égoïste avait laissées à leur existence précaire : les opérations de banque et de change, la fourniture des denrées nécessaires à l'armée et la remonte de la cavalerie, pour la classe opulente; le courtage, le maquignonnage, le colportage et le brocantage, le petit trafic en vieillerie et en friperie, enfin le prêt à la petite semaine, pour la classe peu aisée; la mendicité pour le plus grand nombre.

Le petit trafic fait naître toujours et partout de petites ruses, de petites supercheries; le trompé devient trompeur, à son tour il joue fin contre fin. Rien ne rend plus suspect, n'excite plus de méfiance et n'enfante plus de haine et de jalousie que les cas fortuits de brocantage.

Les vieilleries n'ont, à l'ordinaire, d'autre tarif que leur valeur intrinsèque; leur prix relatif est fondé sur le besoin, dépend souvent des moyens, du caprice, de la fantaisie et parfois de l'appréciation particulière du connaisseur. Un brocanteur achète à vil prix un tas de racailles déposé sur un grenier, par hasard il s'y trouve une vieille toile d'un grand maître, une statuette de prix, un bouquin devenu rare, une médaille précieuse; il ne se doute de la valeur de tels objets qu'à raison de l'amateur qui vient les lui marchander; dans son ignorance, il hasarde d'en

Digitized by Google

demander le décuple du prix d'achat du lot entier, on lui en offre moitié et il cède.

Le voilà doublement fripon : aux yeux du vendeur pour avoir quintuplé son bénéfice sur un seul article ; aux yeux de l'acheteur pour l'avoir surfait du double. Mais ce dernier, qui va réaliser le centuple de ses déboursés en vendant à un musée ou à un amateur, restera parfait honnête homme.

C'est ainsi que le brocanteur ignorant est accusé de friponner sans remords, d'abuser de l'inexpérience et de profiter de la position soit du vendeur soit de l'acheteur. Quelle confiance peut inspirer un individu qui vous surfait du double et du triple, ou qui ose vous offrir la moitié ou le tiers du prix que vous demandez.

Le mépris qui s'attache au brocantage suffirait seul à nos coreligionnaires pour renoncer à ce triste métier, imposé jadis à leur abaissement dans l'opinion publique, si d'autres considérations, puisées dans leurs propres intérêts, ne devaient les y engager.

Les fortunes accidentelles, dues à d'heureux hasards, sont rares et souvent suspectes : pour un seul qui parvient, combien d'autres qui traînent leur vie sous les haillons de la misère. Ils se ruinent à force de bons marchés; enchérissent à l'envi dans les ventes publiques, de crainte qu'un article ne soit adjugé à un autre à trop bas prix ; sur dix lots qu'ils achètent, cinq peuvent bien les faire rentrer dans leur mise de fonds, mais le reste, qui n'est pas de vente, relégué au grenier où, déterioré par la poussière ou les eaux pluviales, rongé par les insectes ou en proie aux rats et aux souris, réduit le bénéfice à zéro, tandis que le capital est absorbé par les besoins du ménage.

Le métier de brocanteur est très-facile, il n'exige point d'apprentissage, tout le monde y est apte, il ne s'agit que de se prélasser sur le banc de la salle d'adjudication pour les achats, et de flâner en ville pour crier sa vente, ou, ce qui est plus commode encore, d'étaler ces vieilleries au marché aux guenilles ou à sa fenêtre, la providence fera le reste. C'est ce *far niente* auquel se complait si bien la langueur et la mollesse orientales qui, dans nos contrées occidentales, est la source de tant de maladies,

Digitized by Google

ôte toute vigueur, toute énergie, annonce la décrépitude, affaisse avant l'âge. On reconnaît le brocanteur de quarante ans à sa figure livide et étiolée, à son décharnement, à sa marche chancelante, à son attitude peu assurée.

La vie oisive n'engendre que tristesse et ennui. Quiconque a reçu quelque peu d'éducation cherche à utiliser ses loisirs, le plus pauvre ouvrier trouve de la distraction dans son travail, mais la fainéantise fatigue et abrutit. Or, pour faire diversion à cette vie monotone, on se livre à des conversations fâcheuses, on scrute la conduite du prochain, on déborde en mensonges, en médisances, en calomnies, en basses et triviales plaisanteries.

On nous demandera peut-être comment l'exemple de tant de brocanteurs qui végètent plutôt qu'ils ne vivent, ne décourage pas les enfants du siècle de se livrer à un état aussi aventureux.

La réponse à cette question se présentera d'elle-même à quiconque connaît le caractère distinctif de nos coreligionnaires.

Tout se fait chez nous par routine, par imitation. Les singeries religieuses que Maïmonides flétrit avec tant d'amertume dans les imbéciles qui contrefont nos piétistes, (Les Huit Chapitres, section 4e, des *Maladies de l'âme*), peuvent s'appliquer tout aussi bien à leur état civil et commercial, à leur position sociale, à leur condition d'existence.

Que d'aventure un petit trafiquant ait fait un coup de hasard, que par un cas fortuit un malheureux revendeur parvienne à une certaine aisance, et la multitude de s'écrier qu'il n'y a rien de tel que le commerce, et elle appelle commerce cet empirisme qui n'a pour base ni théorie ni combinaison; elle ne considère pas que sur un seul favorisé par le sort vingt autres y succombent.

Qu'au contraire un coreligionnaire ait eu le malheur de devenir victime d'une profession mécanique par un de ces accidents naturels et inévitables, toutes seront frappées d'anathème, elles ne sont pas faites pour les juifs. Eh! qu'est-ce qui a donc forgé nos métaux, cultivé nos champs, exploité nos carrières, taillé nos pierres, construit nos maisons en Syrie, à Babylone et à Alexandrie? Valez-vous mieux que cet aramite fugitif qui s'écrie:

היתי ביום אכלני חרב וקרח בלילה (Genèse, xxxi, 40.)

Digitized by Google

« Les hommes les plus célèbres en Israël étaient médecins. » Quel état plus dangereux que celui-ci, et combien n'y ont pas succombé pour avoir été en contact avec des fiévreux, des cholériques, des pestiférés, etc.? Vous ne trouvez rien à y redire. Pourquoi? parce que c'est la routine du passé.

Le monde est agité de la fièvre du travail et de l'activité matérielle. Nos coreligionnaires ne restent pas étrangers à ce mouvement : les riches par les fonds qu'ils versent dans les chemins de fer, les pauvres par les emplois qu'ils occupent dans les gares et les stations; mais combien en trouve-t-on qui s'arment d'outils pour creuser les montagnes, dessécher les étangs, construire les ponts et les tunnels, forger ou fixer les coussinets, tailler les pierres, confectionner des travaux de charpente, de serrurerie, de maçonnerie, de charronage? On nous objecte la faiblesse de leur tempérament, le défaut de leurs forces physiques; mais c'est prendre l'effet pour la cause. C'est en exerçant ses forces qu'on les augmente : combien n'avons-nous pas vu de ces êtres chétifs et débiles à leur entrée en apprentissage, en sortir forts et vigoureux. Autant la paresse, l'indolence, la vie de plaisir affaiblissent, autant le travail, l'activité, la vie frugale fortifient. Comparez la constitution des forts de la halle à celle de ces freluquets de vingt à trente ans, adonnés à leur sensualité, à leurs besoins factices, à leurs goûts futiles.

Le grand Sanhédrin l'a proclamé il y a bientôt un demi-siècle : « L'amour du travail, l'exercice des arts et métiers et des pro- » fessions libérales sont conformes à notre sainte religion, favo- » rables aux bonnes mœurs, essentiellement utiles à la patrie qui » ne saurait voir dans des hommes désœuvrés et sans état que » des citoyens dangereux. »

Le travail imposé à l'homme après sa chute est le remède et non pas le châtiment. (Voyez le commentaire de Mendelssohn, *Genèse* III, 19.) C'est par le travail que nous nous habituons à la sobriété, à la tempérance, à la modération, à la vie simple et modeste; c'est le travail qui nous dérobe à la mollesse, aux désirs insensés, aux passions dangereuses. Qu'il est à plaindre le mortel qui cherche à se soustraire à cet arrêt de la Providence : Nour-

Digitized by Google

ris-toi à la sueur de ton front et tu pourras retrouver le paradis sur cette terre אשריך וטוב לך.

L'homme a en lui un principe vital qui le porte à l'action : dès que cette activité n'a point d'objet réel d'application, l'esprit se replie sur lui-même, se trouble, s'agite. De là l'ennui, les inquiétudes, les appétits bizarres et désordonnés, l'oubli du devoir, l'habitude du vice. Le travail du corps délivre des peines de l'esprit, c'est ce qui rend souvent les pauvres plus heureux que les riches. C'est presque toujours la dissipation et le luxe qui causent l'indigence. Or, qu'est-ce que le luxe? un voile brillant qui par fois cache bien de la petitesse. Le vrai mérite ne tire pas sa gloire de ces misères. Renonce à l'or et à la soie qui te parent, change tes bijoux contre les instruments du travail, ne dissipe pas en deux jours de fête le bénéfice de quinze jours, dépouille-toi de cet orgueil qui te dégrade, unis tes forces et tes facultés aux forces et aux facultés de tes semblables, et tu ne te plaindras plus de la rigueur du sort.

Nous ne nous serions pas appesanti sur ce chapitre, si le brocantage n'était exercé que par quelques vieillards, faibles vestiges de la fin du dernier siècle; malheureusement nous voyons de ces jeunes gens forts et robustes qui, après avoir, dans leur enfance, joui de la gratuité de l'instruction dans nos écoles publiques, avoir été dans leur adolescence placés en apprentissage par les soins de nos sociétés du travail, et avoir usé et abusé de toutes les faveurs et de toutes les largesses de ces philanthropiques institutions, quittent l'atelier pour se livrer au petit trafic, et détruisent ainsi le fruit des sacrifices de plusieurs années que les généreux sociétaires se sont imposés dans un but tout à fait contraire.

Sans doute beaucoup d'états ont leur morte-saison. Le maçon, le tailleur de pierre, le jardinier, etc., d'ouvriers se font alors manœuvres, cassent la glace, enlèvent la neige, font le bois, pavent les rues et les chaussées, etc. Mais l'artisan juif se rejette en pareil cas sur le brocantage, et, pour peu qu'il y prenne goût, adieu les outils pour toujours, on fait fi du tablier qui honore le bon ouvrier, on contracte les habitudes de l'indolence, on s'habitue même à une certaine ostentation, on se donne de l'importance. Luxe et misère, fierté et besoin, voilà ce qu'on a gagné

Digitized by Google

à la nouvelle position. Arrivent les mauvais jours, toutes les ressources sont épuisées, la ruine consommée, il ne reste plus que l'hôpital.

> Souvent la pauvreté, dont on se plaint si fort,
> Est la faute de l'homme encor plus que du sort.
>
> PONSARD.

Il est difficile d'obvier aux désertions de cette nature, mais les sociétés, pour ne pas s'exposer à ces duperies aux dépens des vrais travailleurs dignes de tout intérêt, devraient exiger des garanties de persévérance. On ne peut y parvenir que par la création d'un patronage.

Quelque pauvre que soit un père de famille, il compte ordinairement dans sa parenté un homme jouissant de quelque aisance et, à défaut de parents, il doit trouver au moins un protecteur quelconque. Les sociétés n'agréeraient d'apprenti que sous la responsabilité du protecteur qui signerait sur le registre le compte ouvert à l'apprenti pour frais d'apprentissage, nourriture, outils, habillements, etc., s'engageant d'avance à restituer tous ces frais si son protégé ne persévère pas dans la profession qu'on lui a donnée avant l'expiration d'un délai déterminé, et qui pourrait être fixé à huit ou dix ans après la sortie d'apprentissage.

Il est vrai que le protecteur peut devenir insolvable, mais si la mesure que nous proposons n'a pas toujours un résultat positif, du moins produira-t-elle son effet moral en ce que le protégé craindra de compromettre les intérêts de son patron, et en ce que celui-ci est toujours engagé par sa signature.

Nous ne saurions non plus assez insister sur la nécessité de diversifier autant que possible les professions que les sociétés du travail donnent à leurs élèves. Si on en laissait toujours le choix aux parents, tous se jetteraient sur les états sédentaires; nous aurions une exubérance de tailleurs d'habits, de cordonniers, de relieurs, de lithographes, de graveurs, etc., ce qui donnerait lieu à de fâcheuses concurrences, à des rivalités qui, le plus souvent, dégénèrent en haine et en jalousie. Faisons leur part aux métiers qui demandent le déplacement et surtout à ceux qui

Digitized by Google

exigent l'emploi des forces physiques, tels que charron, charpentier, serrurier, maréchal-ferrant, forgeron, couvreur, tailleur de pierre, etc. Il faudrait même voter des primes d'encouragement à ceux qui s'attachent de préférence aux états de ce genre.

QUATRIÈME CAUSE.

Abus de la charité.

Après avoir développé comment s'accomplissent les vœux de לתורה ולחופה, examinons de quelle manière s'effectue parmi nous le troisième vœu : ולמעשים טובים ; les résultats qu'on peut se promettre de la plupart de nos aumônes privées et de l'organisation, ou plutôt de la désorganisation de notre charité publique; de cette multiplicité de sociétés de bienfaisance ou prétendues telles, de leur but spécial, si but il y a, de leur influence sur les populations indigentes, de leurs progrès en civilisation.

A Dieu ne plaise que nous voulions déverser le blâme sur des actes qui prennent leur source dans les plus nobles sentiments du cœur humain : la charité, la bienfaisance ; mais אשרי משכיל אל דל s'écrie le psalmiste : Il faut s'appliquer à faire le bien avec *discernement.*

Autant la médecine prophylactique l'emporte sur la médecine curative, autant la charité préventive l'emporte sur les aumônes prodiguées aveuglément et qui se perdent comme une pluie fertilisante sur la pierre aride.

La plupart de nos aumônes portent malheureusement ce caractère. Elles ne créent rien de stable, n'ont aucune prévoyance pour l'avenir, ne donnent que le triste soulagement du moment, encouragent la fainéantise; et le mendiant, à qui nous jetons aujourd'hui sa pauvre pitance, sera encore demain ce qu'il fut hier, la plaie, si ce n'est l'ennemi de la société.

Le savant et vénérable rabbin Lélio Della Torre, l'a dit avant nous : « Le riche se contente de jeter à la mendicité une aumône » dédaigneuse qu'il ne peut refuser, mais s'applique-t-il à atta» quer, à extirper sa misère dans sa racine? »

Digitized by Google

Le travailleur, qui sait la peine que ses petites épargnes lui ont coûtée, est sobre, ménager, songe au lendemain ; l'argent que recueille le mendiant en allant de maison en maison, s'en va comme il vient, il est dissipé aussitôt.

Il y a de ces misérables qui abusent tellement de la faiblesse ou du peu de discernement des âmes charitables que, s'ils ne sont couards, ils deviennent audacieux, capables de jeter insolemment à vos pieds, et, comme insuffisante, l'obole dont vous privez peut-être un pauvre parent. Tel qui ne se laisse manquer de rien, vous dira qu'il n'a pas de quoi acheter du pain et absorbera vos aumônes chez le pâtissier ; tel autre vous jurera de son mieux qu'il est privé de ses repas sabbatiques, qui va vider son escarcelle à la boucherie et à la poissonnerie et fait meilleure chère que vous-même ; il y en a qui vous imposent la taxe de leur valeur intrinsèque, et s'ils se sont estimés cinq francs, ils ne vous en tiendront pas quitte pour quatre. Trop heureux encore si vous n'êtes pas exploité par un habile emprunteur qui a l'intention de ne jamais rien vous rendre. On n'oserait pas demander un don de quelques centaines de francs, mais rien ne s'oppose à la demande d'une marque de confiance, et comment la refuser, soit au pieux solliciteur qui ne manque pas d'assister aux trois offices quotidiens, soit au philosophe postiche qui a mal digéré quelques pages de Lessing ou de Salomon Maïmon, voire même de Bayle et du marquis d'Argens, et qui, comme gage de son honneur et de sa probité, vous promet de payer au prochain Kippour.

On ne saurait comparer cette classe parasite, qu'à ces insectes rongeurs qui prennent la couleur de la plante, à laquelle ils s'attachent pour en faire leur proie.

Fuyez, fuyez ces emprunteurs éhontés comme la mouche devrait fuir la perfide toile d'araignée.

La charité veut être raisonnée, elle ne doit pas agir en aveugle ; elle doit savoir se diriger et non pas s'égarer, et voilà pourtant comme trop souvent elle s'engouffre quand elle est mal comprise, au lieu de couler comme une eau pure et salutaire qui, mêlée à la sueur de l'homme des champs, va fertiliser les bonnes terres.

Nous savons fort bien que les admirateurs du passé ne sont

Digitized by Google

pas embarrassés pour soutenir la thèse contraire : Nous sommes tous frères, disent-ils, et les frères doivent se soutenir. A la bonne heure ! mais des frères ne doivent pas se dépouiller entre eux, la bourse commune כיס אחד יהיה לכלנו (Prov. I. XIV) est la devise des brigands. La fraternité religieuse s'applique à tous les cultes, la différence, c'est qu'ailleurs on *aide* à vivre et que chez nous on *donne* à vivre. Ailleurs on comble un déficit, il y a espoir de restitution, chez nous on fait des rentiers à vie.

Nous traversons une année calamiteuse : la cherté des denrées, la rudesse d'un hiver exceptionnel, la maladie, les troubles de la paix du monde, tout cela laisse bien des vides dans les pauvres ménages. Le gouvernement, les administrations départementales et communales, les sociétés de bienfaisance et les individus se montrent sublimes de dévouement aux souffrances de la classe malheureuse : Partout on crée des ateliers de charité, on multiplie les travaux, on élargit les rues, on assainit les quartiers, les masures se transforment en maisons magnifiques, les constructions occupent les manœuvres, les maçons, les tailleurs de pierre les marbriers, les charpentiers, les menuisiers, les serruriers, les peintres vitriers, les couvreurs, les ferblantiers, etc., etc.

Si malgré cet état de choses, l'ouvrier père de famille ne peut entretenir les siens avec un gain de deux francs par jour, le bureau de charité vient à son secours avec un supplément, en nature ou en espèces, de cinquante centimes, et le niveau se trouve à peu près rétabli. Mais la famille qui n'est pas ouvrière, qui est privée de toutes professions, incapable de gagner un centime par le travail, une telle famille, manquant de tout, enlève à elle seule la subvention de cinq autres qui savent travailler, et voilà comme celui que l'Ecriture proclame le plus sage des humains ויחכם מכל אדם, s'écria, il y a vingt-sept siècles : « La main qui se dé» robe au travail produit l'indigence, la main laborieuse acquiert » la fortune. » (Proverbes XX, 4.)

Pendant le rigoureux hiver de 1816 à 1817, autre année de disette, d'épuisement, aggravée de l'occupation du sol par les armées de l'étranger, le maire d'une cité populeuse, plein de sollicitude pour la classe malheureuse de ses administrés, ouvrit des ateliers de charité pour occuper le plus de bras qu'il fût possible

Digitized by Google

au pavage des rues et de la place, au comblement des fossés d'une citadelle démolie, transformée aujourd'hui en vaste promenade, à l'enlèvement de la neige et des glaces, opérations qui n'exigent aucun apprentissage. Un appel fut adressé à tous les pauvres capables de conduire la brouette, de manier la pelle, la bêche et la sape; ils se présentèrent en masse, et l'on vit partout jusqu'à des sexagénaires travailler sans relâche du matin au soir. Des souscriptions ne furent pas moins ouvertes et le bureau de bienfaisance redoubla de zèle pour le soulagement de tant de souffrances, et pour suppléer à l'insuffisance du salaire d'un travail très peu rémunéré en comparaison de la cherté des vivres, par une subvention minime, mais qui n'a pas laissé de faire beaucoup de bien aux travailleurs, qui gagnaient déjà 1 fr. 25 c. par jour; mais ce secours ne pouvait tomber que comme une goutte d'eau dans l'Océan, chez ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas travailler. La cité dont nous parlons compte une population israélite de 2,400 âmes. Le consistoire de cet endroit s'avisa de faire une démarche près du maire pour lui présenter le triste tableau de la misère cruelle de tant de familles et solliciter un secours efficace sur les fonds de la souscription et du bureau de charité. L'excellent magistrat, touché d'une situation si malheureuse, accueillit la demande avec la meilleure grâce du monde et promit la justice la plus impartiale dans la distribution des deniers de la charité publique, qui se fit en effet au prorata et sans distinction de culte. Mais quel ne fut pas l'étonnement du maire lorsque le secrétaire de la ville lui fit remarquer que sur la liste des milliers d'ouvriers sans ouvrage qui s'étaient fait inscrire pour les travaux des ateliers de charité ne figurait pas le nom d'un seul juif, tandis que les registres de la police constataient l'arrivée journalière de près de vingt mendiants juifs du dehors. Ordre fut alors donné aux portiers consignes de ne laisser pénétrer en ville aucun mendiant étranger. Ce fut un cri de haro contre le Consistoire qui n'en put mais, contre tous ceux qui avaient une teinte de libéralisme et qui étaient supposés les provocateurs de cette mesure. Les gargotiers, les logeurs, les marchands d'almanachs, de livres de prières, de zizith et de petits scapulaires représentèrent au commandant de la place la présence de ces

Digitized by Google

mendiants comme une source de prospérité pour leurs états respectifs, et le Consistoire eut encore la faiblesse de prêter la main à la révocation de cette sage mesure.

Ainsi, non content de l'état déplorable des pauvres indigènes, on était encore forcé, par la volonté d'une demi-douzaine d'individus intéressés, d'accueillir tout ce que la campagne vomit de plus abject.

Donner à vivre au malade, à l'homme caduc, au jeune orphelin sans appui, c'est sans contredit une grande vertu ; mais aider à gagner la vie en en fournissant les moyens, c'est bien plus méritoire encore ; prévenir la misère, c'est en tarir la source.

Nous voyons dans tous les grands centres, de nombreuses confréries et sociétés de bienfaisance qui n'ont d'autre but que de donner, au valide comme à l'invalide, l'argent nécessaire à deux ou trois repas ; et puis après? Donnez encore. Donnez, donnons, c'est leur refrain continuel. Ces sociétés, qui n'ont pas en vue l'avenir, ont leur côté dangereux en ce qu'elles encouragent souvent la paresse qui prend de tant de mains et de toutes parts, qui ne se fait aucun scrupule de porter ses doléances chez toutes à la fois, et qui toutes donnent à l'insu les unes des autres.

Plus rares sont les sociétés de prévoyance. Encore la pénurie de ces dernières les empêche-t-elles d'accomplir toute l'étendue de leur mission qui se borne à la mise en apprentissage de quelques élèves pauvres. Mais qu'ont-elles fait, ou pour être plus véridique, qu'ont-elles pu faire pour la propagation de l'agriculture, pour l'extinction de la mendicité par la création d'ateliers de charité, pour provoquer l'établissement d'une caisse de réserve en cas de chômage ou de maladies? Voilà la charité efficace qui malheureusement trouve si peu de sympathies!

Les nombreuses sociétés de bienfaisance de nos grandes communautés sont une cause puissante d'attraction et provoquent l'affluence des pauvres dans un rayon immense. Il y a tous les ans des émigrations de pauvres paysans allemands qui vont chercher fortune, c'est-à-dire *travail*, en Amérique. Nous aussi, nous avons notre Amérique : à Metz, elle s'appelle rue de l'Arsenal, à Paris, rue de. . . , à Strasbourg, rue de. . . , à Colmar, rue de. . . , à Nancy, rue de. . .

Digitized by Google

Un juif campagnard a une nombreuse famille qu'il est incapable de sustenter ; au lieu de l'envoyer aux champs comme le font les pauvres de toutes les communes rurales, il trouve plus commode d'aller augmenter la population déjà trop indigente de la ville. La spéculation n'est pas du tout mauvaise : le voilà dégagé du coup de toute contribution aux frais du culte, ses enfants reçoivent à l'école l'instruction gratuite, parfois même la chaussure et les vêtements ; ils sont placés en apprentissage du métier qu'il lui plaît de choisir, et qui n'est pas toujours le plus dur ; si sa femme fait de nouvelles couches, c'est aux frais de la société de la charité maternelle ; l'un des siens tombe-t-il malade, l'hôpital est là pour l'accueillir ; arrive l'hiver, il reçoit son contingent hebdomadaire de chauffage et de nourriture ; la semaine de Pâques, son pain, son vin et sa viande ; il prend sa part à toutes les distributions d'aumônes qui se font au nouvel an, à la fête d'Esther, aux anniversaires de parents défunts, à la veille des fêtes, etc ; il acquiert des droits aux secours pécuniaires de toutes les confréries, de toutes les sociétés de charité. Voilà ce que fait la ville pour ses hôtes de la campagne. Mais qu'est-ce que la campagne fait pour la ville ? Ce qu'elle fait, hélas ! pour elle-même, rien, rien, rien.

Étonnons-nous après cela du paupérisme toujours croissant dans nos populations urbaines.

Ne nous dissimulons cependant pas que les secours de tant de sociétés, qui attestent tant de misères, sont loin d'être suffisants aux besoins réels ou factices, aux soulagements mérités ou immérités de tant de pauvres qui pullulent dans chaque centre d'agglomération israélite.

Si le rapport de toutes ces institutions était centralisé entre les mains d'une seule et même administration, les abus que nous avons signalés deviendraient une impossibilité. Une administration composée nécessairement de membres en contact avec la population, peut se faire mieux renseigner sur la position des familles qui méritent réellement d'être secourues ; les distributions se feraient avec discernement, et l'abus des cumulards, au détriment du pauvre honteux, aurait son terme.

Digitized by Google

CINQUIÈME CAUSE.

Lacunes dans nos institutions de bienfaisance.

« Nous devons tous travailler, nous tous, tant que nous » sommes, ouvriers et princes, soldats et bourgeois; le bon » Dieu a voulu que celui qui ne *pioche* pas n'ait pas le droit de » manger ni de s'amuser. »

Quel est le triste personnage qui admoneste ainsi ses enfants? un ouvrier? un prolétaire? quelque utopiste qui rêve l'impossible? — Ce n'est que Frédéric-Guillaume le Probe, roi vertueux, économe et travailleur. C'est en s'essuyant secrètement les larmes paternelles que l'excellent monarque adressait ces paroles sévères, mais justes, aux princes et aux princesses ses enfants si beaux, si spirituels; et, joignant quelquefois l'acte aux paroles, il les battait, *au nom de la loi morale,* de la négligence de leurs devoirs... d'écoliers. On sait avec quelle rigueur il a sévi contre son fils, l'héritier de son trône, en le condamnant des mois entiers à la plus dure captivité. Ce roi sage, qui estimait ses paysans travailleurs plus que ses gentilshommes fainéants, parcourait souvent en habits bourgeois, la canne à la main, les rues et les environs de sa capitale, visitant les ateliers privés, les écoles, l'intérieur des ménages, examinant les comptes des ouvriers, les exhortant au travail continuel. Mon prédécesseur, disait-il, a rendu le peuple mou et fainéant, je veux que mon successeur, à mon exemple, le rende actif et laborieux.

Les corrections paternelles exercées sur ce successeur avaient produit leur effet : il s'appelait *Frédéric le Grand,* dit le Salomon du Nord, qualification qui ne lui convenait guère, car il était l'homme le plus chaste de son royaume. Sur le fronton du palais de son conseil d'Etat, il a fait inscrire en lettres d'or les mots *justice, ordre, travail, tolérance religieuse,* et jamais il ne lui est arrivé de les démentir. S'il n'a pas conféré à ses sujets israélites les droits de citoyen, c'est que ceux-ci ne les ont pas demandés, mais il a favorisé les institutions qu'ils se sont données pour se préparer à cette grande émancipation, et son conseiller intime, le président de Dohm, y avait préludé par la pu-

Digitized by Google

blication de l'excellent ouvrage *Sur la réforme politique des Juifs*. Malheureusement les successeurs du grand Frédéric, comme ceux du noble et généreux Joseph II, ont rétabli le *bon vieux régime*, et le droit humanitaire doit le céder au droit du plus fort.

Nous ne nous sommes livré à cette digression que pour prouver une fois de plus qu'il en est du travail comme de la mort :

» Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
» Est sujet à ses lois,
» Et la garde qui veille à la porte du Louvre
» N'en défend pas nos rois. »

(MALHERBE).

Il est constant que tout droit impose des devoirs. Il existe entre tous les membres de la société un contrat synallagmatique, un engagement mutuel en vertu duquel tous sont obligés envers l'individu, mais comme chaque individu forme une fraction de ce tout, il s'ensuit que, par réciprocité, chacun, à part soi, a des obligations envers l'être collectif dont il fait partie et qui s'appelle société. Chacun doit son contingent de travail matériel, moral ou intellectuel à l'individualité sociale. Supprimez cet échange, le monde ne peut plus exister que par la rapine et la violence.

Le *Midrasch* rapporte une fiction qui fera mieux saisir cette vérité : Caïn et Abel s'étant partagé l'empire du monde, le premier choisit l'état agricole et s'empara ainsi du sol, le second, l'état pastoral et se rendit maître de tout ce qu'il y avait de troupeaux. La jalousie fit naître la haine entre les deux frères. Caïn dit à Abel : Vole en l'air avec ton troupeau : la terre que vous foulez est ma propriété. — Abel réplique : Dépouille-toi de ton vêtement, rends-moi le prix de la consommation que tu fais du produit et de la chair de mes animaux. Voilà donc que, faute d'entente en matière d'échange, la discorde se mit entre les deux frères et finit par un fratricide qui coûta la vie à la moitié du genre humain.

Cette petite parabole est l'image de la dissolution sociale, lorsque chacun, se relâchant des devoirs que sa condition lui im-

Digitized by Google

pose dans l'intérêt de tous, se montre jaloux des droits des autres.

La société primitive, qui ne connaissait pas la représentation monétaire, ne pouvait exister que par l'échange : travail pour travail, produit pour produit, tel objet pour tel autre, etc. Ces espèces de trocs n'ont jamais cessé, ils n'ont fait que changer de mode avec le progrès social : le travailleur, au lieu de se faire payer par un autre travail dont il pourrait se dispenser, reçoit son salaire en espèces portatives ayant cours partout et avec lesquelles il peut se procurer ce que bon lui semble, Le numéraire que certains utopistes considèrent comme inventé pour le malheur du monde, est, au contraire, le résultat d'une bonne civilisation. Si moi, charpentier, je n'ai pas besoin de l'ouvrage du serrurier, pourquoi le prendrais-je ? Il n'en est pas ainsi d'une valeur conventionnelle que tout le monde accepte. Tout dans les transactions est donc à l'avantage de la société actuelle.

Tout être valide qui, par l'activité des esprits et du mouvement industriel qui travaille la société, est privé aujourd'hui de moyens d'existence et se refuse aussi de prêter la force de ses bras ou le concours de son génie à cette révolution de l'esprit humain, celui-là est un être inutile et par cela même dangereux à l'humanité, et c'est là la condition de la plupart des malfaiteurs. Qu'y a-t-il, en effet, à attendre d'un vagabond qui n'a ni feu ni lieu, passant les nuits au grenier de la gargote, à la grange où à l'écurie ? Un tel état ne peut conduire qu'à la démoralisation, à la vie déréglée, à la ruse, à l'astuce et enfin au brigandage et au bagne.

Soutenir cette vermine sociale, c'est la multiplier, la perpétuer ; loin de faire dans ce cas un acte de charité, c'est commettre, au contraire, un crime de lèse-société. Du moment que nous donnons notre argent, c'est-à-dire le fruit de notre labeur et de notre sueur, à l'homme valide, nous sommes en droit de lui demander en échange l'équivalent de son travail. En ne le faisant pas, nous enlevons une partie de ce qui est dû à l'être faible et souffrant qui est réellement digne de notre pitié. Ceci est rudimentaire.

On sait qu'aux époques des persécutions, les Juifs n'ont été

Digitized by Google

accueillis par certains princes que grâce à leur esprit de commerce, à leurs spéculations financières qui contribuaient à la prospérité des Etats où ils avaient asile et protection. Tout le monde connaît l'origine des lettres de change, ce nerf du commerce. Que l'on compare la richesse, la civilisation et la prospérité de l'Espagne et du Portugal d'où les Juifs ont été expulsés, avec la richesse, la civilisation et la prospérité de l'Angleterre et de la Hollande qui leur ont tendu la main ; que l'on compare l'Espagne à elle-même, ce qu'elle fut avant leur expulsion et ce qu'elle est devenue plus tard, malgré ses mines d'or du Pérou qui étaient sa propriété exclusive, et l'on se convaincra que le tout n'est pas d'avoir de la fortune, mais de la faire valoir. Or, c'était là le savoir des Juifs. *Riche comme un Juif,* était alors le dicton populaire.

Avec les progrès croissants de la société moderne, le commerce et les finances rentrèrent dans le domaine universel. Exclus de l'exercice des professions, plutôt par le despotisme des corporations des arts et métiers que par la volonté du souverain, la plupart d'entre eux n'avaient plus en perspective que la misère ; dès-lors le commerce et les finances devaient dégénérer entre leurs mains en brocantage et en prêts à la petite semaine. Soudain notre belle France, toujours grande, toujours juste, toujours généreuse, a brisé nos liens du moyen âge en nous accordant à la fois tous les droits comme en nous appelant à tous les devoirs du citoyen.

Cette spontanéité, qui était alors dans les principes de la politique gouvernementale et de la réforme sociale, ne laissait pas d'avoir ses inconvénients non-seulement pour les Juifs, mais pour toutes les classes émancipées, tels que les paysans, les nègres, etc. L'aveugle à qui l'on rend la vue ne supporte pas immédiatement la lumière du grand jour ; l'esclave rendu à la liberté peut facilement la faire dégénérer en licence. Et de même qu'on a vu dans certains villages les paysans se grouper autour de la maison seigneuriale, tantôt pour la protéger, tantôt pour la piller, selon qu'ils étaient partisans de l'ancien régime ou qu'ils abusaient du nouveau, de même on a vu certains Juifs regrettant avec leurs ancêtres du désert les oignons de l'esclavage,

Digitized by Google

n'accepter qu'avec répugnance le nouvel ordre de choses ; d'autres en abuser au point de provoquer dans certains départements du Nord-Est des mesures exceptionnelles qui enveloppaient l'innocent avec le coupable par la malheureuse solidarité que le préjugé fait toujours peser sur nous tous.

Rien en France n'avait été fait pour préparer les classes infimes aux précieux droits qu'on allait leur conférer. Quant aux Juifs en particulier, ils étaient trop peu nombreux pour qu'on songeât même à changer d'abord par l'instruction leur caractère, leur langage, leurs mœurs, leurs impressions particulières, fruits de leur ancien isolement ; toutes les carrières leur furent ouvertes et ils n'étaient encore propres à aucune. On aurait voulu que les hommes anciens se transformassent en hommes nouveaux, lorsque rien n'avait marqué la pente de cette transition.

Un excès contraire se manifeste dans les divers états de l'Allemagne. Là, depuis l'époque de Mendelssohn, les Juifs rivalisent de talent, de mérite, d'urbanité, de gloire et même de patriotisme envers une patrie ingrate. Eh bien ! les corporations commerciales, industrielles, artistiques et *quelque diable aussi les poussant*, font un crime aux Juifs de leurs *lumières trop avancées*, comme il y a cent ans on leur reprochait l'ignorance et l'incapacité ! Et ce crime de lèse-civilisation l'emporte, à la honte d'un pays si fécond en esprits philosophiques. C'est à ne plus savoir où donner de la tête.

Nous autres israélites français qui jouissons depuis plus de soixante ans de nos précieux droits, nous ne nous donnons plus tant de mal pour nous en rendre dignes. Nos progrès sont immenses, nous avons fourni un ample contingent, comparativement à notre nombre, en hommes qui se sont élevés au faîte social ; nous comptons parmi nous des hommes d'Etat, des magistrats, des hommes de loi, des chefs militaires, des administrateurs, des professeurs de l'Université, etc., etc. Tout cela est superbe et fait autant d'honneur à la sagesse du gouvernement et de son auguste chef qu'à ceux qui par leurs nobles efforts savent se rendre si dignes de cette impartiale justice.

Mais ce n'est pas tout que cette fusion dans les hautes ré-

Digitized by Google

gions, il faut qu'elle s'opère aussi dans le bas-fond. Quand on veut construire, on commence par creuser les fondations pour arriver graduellement au sommet; nous avons procédé d'une manière inverse ; il semble que nous ayons voulu bâtir en l'air, nous avons disposé nos étages, élevé le comble, et notre rez-de-chaussée est encore en expectative ; il est encore à peu près ce qu'il fut il y a soixante-dix ans. Il serait temps d'y mettre la main.

De toutes les institutions de charité que nous nous sommes données, les sociétés pour l'encouragement des professions utiles sont, sans contredit, les plus efficaces : elles s'occupent avec zèle du placement des apprentis, pourvoient à leurs besoins les plus pressants pendant les années d'apprentissage, les forces physiques des jeunes gens se développent par l'exercice et l'activité, et le monde entier leur est ouvert pour y porter plus tard leurs dispositions, leurs capacités, les fruits de leur travail.

Mais qu'a-t-on fait pour les ouvriers sans ouvrage ? Pour des hommes robustes qui, n'ayant appris aucun état, seraient pourtant de force à travailler? Pour ces femmes, ces filles qui, la plupart du temps, ne savent que faire de leurs deux bras ? de ces enfants trop chétifs pour être mis en apprentissage et qui pourraient pourtant être occupés à de légers travaux analogues à ceux qu'on fait confectionner par les convalescents dans les hôpitaux ?

Deux établissements essentiels pour nos pauvres manquent dans nos grands centres : L'ATELIER DE CHARITÉ et L'OUVROIR. Il serait digne de nos sociétés du travail de combler cette lacune.

Par le mot *atelier de charité*, plusieurs vont se figurer un conservatoire au petit pied réunissant les ustensiles nécessaires aux divers métiers ; il ne s'agit de rien de tout cela. Il ne peut être question ici que d'un simple patronage à accorder à nos ouvriers sans ouvrage par des démarches à faire en faveur de leur placement dans les ateliers, les fabriques, les manufactures ou les usines selon la spécialité de chacun. Nous entendons surtout que les israélites qui ont le bonheur de se trouver à la tête de tels établissements occupent le plus de bras qu'il est possible

Digitized by Google

dans la classe pauvre de leurs coreligionnaires. Nous avons des propriétaires de ferme et pas un laboureur; des entrepreneurs de bâtiments et pas un maçon ou tailleur de pierres; des maîtres de forge et pas un forgeron, ni mineur ni conducteur; des propriétaires de moulin et pas un garçon meunier; voire même quelques équipages, et pas de cochers ni de palefreniers. Enfin nous faisons tous une certaine consommation de bois dans nos ménages, nous trouverions dix commissionnaires pour aller en faire emplette au chantier, pas un seul pour le façonner. Eh! ne vaut-il donc pas mieux, au lieu de faire l'aumône à un paresseux, lui mettre la brouette, la scie ou la hache en main pour en faire, sinon un ouvrier, du moins un manœuvre? Voilà une dépense qui serait bien placée; les instruments du travail nécessaires au pauvre manœuvre ou journalier, seraient le cadeau le plus utile qu'on pût lui faire.

On nous allègue toujours l'incapacité physique. Sans doute, cela peut être vrai pour quelques sujets, mais il ne faut pas que l'exception fasse règle.

Tout dépend de l'habitude. Dans les grandes chaleurs de mai et de juin 1815, la garde nationale de Metz fut requise de construire en toute hâte le Fort-Miolis; les gardes nationaux de la 2e section de la ville ne furent pas plus ménagés que ceux des quatre autres, nous travaillâmes tous indistinctement sous un soleil plombant, et, pour nous délasser, nous avions les revues, l'exercice militaire et la garde à monter. Aujourd'hui nos pauvres ne feraient pas de telles corvées à 3 francs par jour, à cette époque ils rivalisaient de zèle pour montrer leur degré de force à la haute bourgeoisie qui était astreinte aux mêmes travaux. L'homme est homme partout, le culte n'y fait rien. La garnison juive, chargée de la défense de la citadelle d'Anvers, a su par sa vaillance et son patriotique dévouement, captiver l'admiration de nos braves chargés de s'en emparer.

Mais, nous objecterait-on encore, un ouvrier qui ne gagne que 25 à 30 sous par jour, s'il a femme et enfants, comment peut-il les entretenir?

D'abord ne vaut-il pas mieux avoir un fixe, quelque minime

Digitized by Google

qu'il soit, que de n'avoir rien du tout et d'être réduit à la honte d'aller de maison en maison mendier sa pitance?

Quant aux femmes, aux enfants des deux sexes et même aux vieillards, il serait de la plus grande urgence, pour utiliser leur temps, de créer des *ouvroirs*.

Plus une entreprise est grande, plus elle a d'ouvrage à donner en sous-œuvre. Ce genre de travail est fort modestement rétribué parce que tout le monde y est apte. En France, on s'en occupe dans les hôpitaux, dans les maisons d'orphelins, etc.; en Allemagne, dans les écoles des pauvres où la matinée est consacrée, comme dans nos écoles de filles, à l'enseignement élémentaire, et l'après-midi au travail manuel. C'est le tressage, le rempaillage, le moulage, le calquage, le déchiquetage, etc. Il faut voir la joie de ces petits êtres et même de leurs pauvres parents quand ils reviennent à la maison avec le demi-florin de la semaine, ils croient, avec le savetier de la fable, voir tout l'argent que la terre

> Avait depuis plus de cent ans
> Produit pour l'usage des gens.

Mais le plus grand bénéfice, c'est de les voir contracter si jeunes l'habitude du travail.

Chaque localité a ses industries spéciales qui alimentent un grand nombre de familles pauvres : ici ce sont les tissus de soie et de coton, la peluche, la flanelle, etc.; là c'est la fabrication de la chaussure de laine, des casquettes, des gants, etc.; ailleurs, c'est la vannerie, la broderie, les tissus de crin, les tabatières en carton, etc. Tous les menus ouvrages de ces fabrications sont confiés à des femmes, à des enfants, à des vieillards qui n'ont plus les forces nécessaires aux rudes travaux. Sans doute, ils rapportent peu, mais si le mari comme manœuvre ou journalier ne gagne que 1 fr. 25 par jour, dussent la femme et les enfants ne gagner que 75 c., il y aurait toujours de quoi sustenter le modeste ménage, s'il y règne une prudente économie.

Or, pour ménager autant que possible le chauffage et l'éclairage, il faut que tous les menus travaux dont nous ne venons

Digitized by Google

d'énumérer qu'une très-faible partie, s'exécutent à l'ouvroir commun.

L'ouvroir est l'asile de l'indigent; c'est une salle spacieuse, bien chauffée à la houille, bien éclairée au gaz en hiver, bien aérée en été, où, sous la surveillance d'un honnête préposé, les pauvres de tout âge sont réunis pour travailler en commun, soit aux ouvrages de leur état qui n'exigent ni grand appareil ni grand emplacement, soit à de légers travaux qu'on reçoit facilement dans les fabriques et les magasins. A midi on leur sert, moyennant 10 à 15 centimes, une soupe économique et une certaine quantité d'aliments chauds, bien apprêtés, combinés et arrangés chaque fois d'une autre façon et consistant en légumes secs, riz, pommes de terre, en hiver, et en produits de la saison, en été. Point de luxe, il ne faut pas leur en faire prendre l'habitude; il suffit que le service soit sain, propre et nourrissant. La salle devant être assez spacieuse pour contenir deux cents personnes, devient par cela même réunion publique, et il n'y aura conséquemment aucun inconvénient à ce que les maris *travailleurs* viennent s'y chauffer de midi à une heure, et jouir, de même que leurs femmes et leurs enfants, du régime alimentaire adopté par l'établissement.

Voilà de la charité bien comprise, bien combinée, qui aboutit à un résultat positif, celui de notre destination sur cette terre.

אדם לעמל יולד

SIXIÈME CAUSE.

Éloignement de la vie agricole.

Nous avons déjà fait remarquer que le paupérisme dans les grands centres, loin de s'atténuer, tend, au contraire, à prendre chaque jour plus d'extension en présence de l'affluence des pauvres de la campagne, attirés par l'appât des institutions de bienfaisance qu'on ne trouve nulle part plus nombreuses qu'aux chefs-lieux des circonscriptions consistoriales.

A une époque où la masse des travaux de la campagne est quadruplée et où les progrès de l'agriculture préoccupent tous

Digitized by Google

les esprits sages, tous les états civilisés, il serait plus que temps d'aviser au moyen de déverser dans les campagnes le trop plein des villes, réaction salutaire qui aurait le double avantage de rendre plus efficaces les secours destinés aux indigents de la cité et de soulager les misères du dehors en restituant à la terre les bras qu'elle réclame.

L'assemblée des députés israélites, le grand sanhédrin, les lettres pastorales et les livres publiés par nos rabbins, même les plus rigoristes, et jusqu'aux auteurs de nos catéchismes, tous préconisent chaleureusement le mérite et les avantages de la vie agricole. Ce n'est pas ici le cas de dire que rien ne s'oublie plus facilement que les choses dont on ne parle pas. On a parlé d'agriculture, et beaucoup, mais nous ne sachions pas que, sauf la fondation de 60,000 fr. d'une dame illustre qui, par sa naissance, n'appartient pas à notre communion, on ait fait ailleurs la moindre tentative pour propager parmi nous les travaux des champs; nous ne sachions pas, en dépit des vingt-quatre sociétés de bienfaisance parisiennes énumérées, depuis l'alpha jusqu'à l'oméga, en tête de l'excellent Annuaire de M. Créhange, qu'une seule ait eu l'idée d'essayer un pas vers l'amélioration du sort de nos coreligionnaires de la campagne, qui forment cependant les deux tiers de la population générale des israélites en France, et que l'on considère, tant au moral qu'au matériel, comme les enfants déshérités de la Providence,

L'agriculture est en quelque sorte inhérente au judaïsme; le nier, ce serait nier la Bible entière. Depuis la destinée du père du genre humain, placé dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder, jusqu'au retentissement des dernières paroles du dernier de nos prophètes; depuis la simplicité de la vie patriarcale dans l'exemple de nos premiers pères, jusqu'à la prodigalité du roi Salomon dans la sagesse de ses conseils, partout nous voyons l'agriculture recommandée, pratiquée et honorée. La loi de Moïse est une loi agraire, nos trois fêtes solennelles, qui exigeaient le pélerinage de tout mâle à Jérusalem, étaient des fêtes agricoles, et voilà pourquoi il n'y en avait point en hiver : à Pâques, חדש האביב, c'était l'offrande des céréales hâtives; à la Pentecôte, חג הבכורים, celle des prémices du froment; et à la récolte,

Digitized by Google

חג האסיף, les quatres espèces végétales qui devaient orner les tabernacles élevés sur les toits, dans les cours, les places et les parvis du temple de la métropole (Néhémie VIII, 15–17). Promesses, menaces, récompenses, châtiments, bénédictions, malédictions, tout cela se rapporte presque toujours dans les livres saints à la fécondité ou à la stérilité de la terre : « En cas d'o-» béissance, vous récolterez vos grains, vos vins et vos huiles ; » l'herbe croîtra dans vos champs pour votre bétail ; en cas » d'insoumission, les cieux seront fermés, la pluie ne tombera » pas, et la terre vous refusera ses produits. » Ces paroles, nous les répétons matin et soir, elles sont inscrites sur les poteaux de chacune de nos portes, dans nos prières nous les portons en diadême sur nos fronts et en signe d'alliance sur nos bras.

On ne saurait assez admirer la sagesse des institutions de Moïse dans leur rapport avec l'agriculture, en considérant avec les statisticiens les plus accrédités, que la vie humaine dont la moyenne, en France, est de vingt-neuf ans, en atteint trente-trois dans les départements où l'industrie agricole est la plus perfectionnée, comme dans le Calvados, et jusqu'à trente–sept dans le canton de Vaud, en Suisse.

Il s'en faut que le législateur des hébreux, en voulant former son peuple à la vie agricole, n'ait eu en vue que la Palestine. Jérémie, si imbu de l'esprit du mosaïsme, tout en prédisant aux juifs de la captivité que l'exil ne s'étendra pas au delà de soixante-dix ans, les exhorte à se construire des maisons, à planter des jardins et à jouir de leurs fruits pendant ce séjour précaire en Babylonie (Jérémie XXIX, 5-10).

La secte essénienne qui représentait la vie ascétique du judaïsme dans sa plus haute exagération, renonçait à tous les plaisirs des sens, fuyait les villes, ne se nourrissait que de ses propres produits, et partageait exclusivement son temps et ses facultés entre la prière, la méditation et les travaux des champs.

Les traditionnaires donnaient encore le pas à la science et aux lois agricoles : elles figurent en tête des six codes dont se compose la *Mišnah*, et ne contiennent pas moins de onze traités divisés en soixante-quinze sections (Seder Zeraïm). Par qui et pour qui ce code rural fut-il rédigé à l'époque de Marc-Aurèle,

Digitized by Google

où les juifs n'avaient plus de patrie depuis cent cinquante ans?

Le *Midrasch Rabba* (sur le Lévitique, chap. 25), va jusqu'à dire : « De même que Dieu, au commencement du monde, s'est » occupé de la plantation du jardin d'Eden, ainsi le premier » soin de tout israélite doit être de s'appliquer à l'agriculture. »

Ailleurs ce même *Midrasch* donne comme historique le fait suivant qui semble avoir servi de texte à notre célèbre fabuliste français.

« Adrien se promenant un jour sur les bords du Tibre, ren- » contra un laboureur juif cassé de vieillesse. Pourquoi, lui de- » manda l'empereur, étant courbé sous le poids des années, » travailles-tu encore la terre avec tant de persévérance? — » J'ai appris ce métier dans ma jeunesse pour en profiter toute » ma vie. — Quel est ton âge? — Cent ans. — Comment peux- » tu espérer jouir à cet âge des fruits de ton labeur? — La vo- » lonté de Dieu soit faite. Méritant, j'en jouirai encore, sinon, » mes parents ayant planté pour moi, il est juste que j'en fasse » autant pour mes descendants, »

Le *Talmud* ne tarit pas sur l'éloge de la vie agricole; quelquefois il s'exprime en maximes très-brèves laissant deviner une pensée fine qui fait contraste avec la majestueuse simplicité des saintes écritures. Salomon dit, par exemple, עובד אדמה ישבע לחם, qui laboure son champ aura toujours du pain à satiété (Prov. XXVIII, 17). Le Talmud dit : « Visiter son champ chaque » jour, c'est y trouver chaque jour un nouveau sesterce. »

Dans les temps post-talmudiques l'agriculture est encore pratiquée par d'immenses populations juives, et sans nous arrêter aux relations de voyages de Tournefort, Coxe, Wheler, etc., tout véridiques que nous les croyons, rapportons-nous en aux témoignages d'auteurs hébreux du moyen âge et des temps modernes.

Petachia, voyageur du 12e siècle, trouvait les alentours de Ninive exclusivement cultivés par des Juifs, en même temps que son contemporain Benjamin de Tudèle en comptait par plusieurs centaines qui se livraient au même travail sur le Mont Parnasse. En Perse, en Lithuanie, dans l'Ukraine, ils n'ont jamais cessé

Digitized by Google

d'être laboureurs. Selon le docteur Jost (Histoire des juifs, tome 8, page 87), on compte encore aujourd'hui à Constantinople douze mille juifs cultivateurs, fermiers, meuniers, éleveurs, etc.

Joseph Schwarz, l'un des rabbins les plus éminents de Jérusalem, constate dans son excellente *Description de la Terre Sainte* (Francfort 1852, page 41), « qu'aujourd'hui il n'y a plus que » trois villes du Liban habitées par des juifs : Tripoli, Dar Alka- » mar et Chasbée. Ces montagnards, aimés des Druses, sont » robustes, pleins de courage et cultivateurs accomplis ; leurs » filles, occupées à la garde des troupeaux dans les champs, sont » armées de pistolets et de lances pour se défendre contre les » brigands et les bêtes carnassières. Il y a vingt ans, l'une de » ces jeunes bergères de la race hébraïque de Chasbée, se trou- » vant seulette au pâturage, se voit soudainement accostée par » un turc qui veut lui faire violence. Armée de son pistolet, » elle menace de faire feu s'il ne s'éloigne sur le champ ; cet » avertissement restant sans effet, elle le couche en joue et le » renverse mort à ses pieds. Appelée en justice pour rendre » compte de cet acte, elle exposa le fait avec tant de candeur et » de naïveté que, loin de la condamner, les magistrats se com- » plurent à rendre hommage à son énergie et à son intrépide » vertu. »

Nous ne citons ces faits et ceux qui suivent, que pour faire sentir le contraste des mœurs et pour démontrer pour la millième fois, que, si la religion est une, les juifs ne sont pas les mêmes partout. En voici un autre exemple que nous puisons dans le discours prononcé par l'honorable président du Consistoire algérien, lors de l'installation de ce corps.

« Parmi les races nomades de l'Algérie, dit l'orateur, se trou- » vent d'immenses populations juives réunies en familles par- » ticulières ou en corps de tribus remplissant les limites du Sa- » hara et les monts de la Kabilie ; la culture de la terre et l'é- » lève des troupeaux forment leurs occupations principales, et ils » vivent en paix au milieu des arabes dans des conditions d'é- » galité absolue. »

On ne saurait parler d'une branche de réforme quelconque

Digitized by Google

dans les conditions d'existence de la vie israélite, sans que le nom du vénérable Jacobson de patriarcale mémoire ne se présente à la pensée.

C'était en 1800, l'oppression du moyen-âge ne pesait plus sur les juifs d'Allemagne, mais de là à l'émancipation complète le chemin était encore bien long. Jacobson, le plus ardent promoteur de l'égalité des droits, considérant que pour rendre ses coreligionnaires dignes de ce bienfait, le tout n'est pas de compter parmi eux des savants, des artistes, des hommes de lettres et des philosophes, mais qu'il conviendrait plus encore de s'occuper des rangs infimes de la jeune génération en développant en elle le goût de l'agriculture, conçut l'heureuse idée de fonder à Séezen, à ses propres frais, en faveur des enfants pauvres, une vaste école gratuite où l'agriculture devait figurer comme élément d'éducation. Au bâtiment était annexé un immense terrain, où chaque élève avait sa part d'exploitation aux heures non consacrées à l'étude. Ce travail en plein air contribuait puissamment à l'entretien de la santé et au développement des forces physiques de cette jeunesse. On ne voit que trop souvent des enfants qui s'étiolent à l'air méphitique de l'école; à Seezen, les enfants qui y arrivaient très-souvent chétifs et malingres, s'en retournaient forts, robustes et pleins de santé au foyer paternel. Bientôt cet établissement fondé par la charité d'un seul homme généreux et uniquement destiné aux pauvres, acquit une telle réputation que les plus riches, même parmi les chrétiens, se disputaient la faveur d'y voir admis leurs enfants moyennant rétribution. Voilà ce qu'opérait au commencement de ce siècle, sans concours de souscripteurs, de sociétés de bienfaisance, d'aucune administration du culte, l'énergique dévouement et le zèle éclairé d'un homme de bien.

Mais la plus haute expression de la réalisation agricole dans la société juive, se fait remarquer dans la colonie de Nahum Funkelstein, appartenant à un pays où les juifs sont un peu moins avancés qu'ils ne le sont dans ce centre de civilisation qui s'appelle France.

Originairement les juifs polonais étaient tous laboureurs : plus dévoués à leur religion que les païens saxons, ils fuirent les con-

Digitized by Google

versions forcées imposées par l'épée de Charlemagne. Après un demi-siècle de souffrances, de persécutions et de tortures de tous genres, ils émigrèrent en masse et allèrent négocier leur établissement en Pologne comme colons pour en défricher les steppes. Favorablement accueillis par Lescus IV, ils y obtinrent des privilèges spéciaux et une protection qui fut à son apogée sous Casimir le grand, qui ne dédaigna pas d'associer au trône la belle Estherka, sans exiger qu'elle changeât de religion. Pendant plusieurs siècles la Pologne fut le lieu de refuge contre les persécutions du moyen-âge,, les juifs s'y multipliaient considérablement et se livraient à toute espèce de professions à l'ombre de leurs puissants protecteurs. Malheureusement cet état prospère a dû trouver son terme : l'agitation du pays, l'invasion des cosaques et plus encore les haines, les persécutions, les imputations calomnieuses du fanatisme jaloux, n'inondaient que trop souvent du sang juif ces champs que les juifs avaient primitivement arrosés de leur sueur. Dès lors il arriva en Pologne ce que nous avons vu partout : les juifs, privés de tous les avantages sociaux, même de la culture du sol, s'isolaient de plus en plus : la culture du Talmud vint remplacer celle de la terre, les pratiques de dévotion, l'exercice des professions utiles, et l'école polonaise, avec ses principes exagérés, devint la pépinière de presque tous les rabbins du monde.

Alexandre Ier, pour rendre les juifs plus utiles à ses états, leur permit de se livrer à l'agriculture et à toute autre industrie régulière. Nahum Funkelstein de Sklow, homme de résolution, animé de l'esprit de Jacobson son contemporain, voulant seconder les vues bienveillantes du czar, profita immédiatement de l'ukase pour solliciter l'assistance du gouvernement russe en faveur d'une colonie juive qu'il se proposait d'installer dans le gouvernement de Kherson, dans la Crimée, aux environs de Nikolaïew. Cette demande fut non-seulement accueillie avec sympathie, mais activement soutenue et couronnée du plus heureux succès. Bientôt des hommes de la plus profonde érudition rabbinique répondent à l'appel de Funkelstein ; sept villages, bâtis par des ouvriers juifs de tous genres, surgissent comme par enchantement sous leurs mains laborieuses ; pour conserver à la posté-

Digitized by Google

rité la mémoire de l'origine de cette colonie, on a donné à six de ces villages, exclusivement habités par des juifs, des noms hébreux, le septième porte un nom russe. En voici la liste :

Yephé-Nahar. — Beau fleuve ;
Nahar-Tob. — Bon fleuve ;
Sedé-Menuchah. — Champ de repos ;
Har-Schepher. — Beau mont ;
Yaaser. — Secours de Dieu ;
Yézé-Nahar. — Source du fleuve ;
Kamienka. — Bain.

Les juifs colons sont polonais, de race allemande, c'est ce qu'on remarque à leur patois ; tous sont paysans dans toute la force du terme. Funkelstein, quoique riche, est le premier à donner l'exemple du travail, il dirige la colonie comme prévôt, et oblige ses propres fils à travailler comme le dernier des colons. Il règne dans tous ces villages une aisance champêtre, les habitants réussissent particulièrement à l'éducation du bétail. La crême, le beurre, le fromage, les oléagineux, les produits de distillerie, tout cela est recherché avec avidité par les grandes maisons russes, à plus de cinquante verstes à la ronde, et payé plus cher que les produits d'autres campagnes. Funkelstein a confié chacun de ces villages à un sous-prévôt; la haute juridiction coloniale ressortit de la direction centrale des colonies, qui a son siège à Catherinoslaw.

Sous le rapport civil les colons juifs sont favorisés des mêmes droits que ceux des sectes chrétiennes : ils sont exempts du service militaire et dispensés de tout impôt les vingt premières années de séjour à la colonie. Ils jouissent aussi d'une indépendance complète dans la pratique de leur culte ; ils se sont bâti une synagogue, mais rien ne dispense leurs fonctionnaires religieux rabbins, officiants, schochtim, etc., de s'adonner au labourage.

Après la moisson et durant tout l'hiver, leurs artisans sont autorisés à aller exercer leurs états respectifs dans les villes voisines; quant aux laboureurs, ils vivifient la morte saison par l'étude du Talmud et des casuistes ש"ס ופוסקים. Leurs femmes s'occupent alors de l'économie domestique et des travaux qu'elles

Digitized by Google

confectionnent chez elles pour les habitants des villes où elles savent placer leurs produits avec avantage (1).

Mais laissons là nos paysans talmudistes que nos freluquets dorés de la civilisation avancée ne manqueront pas de qualifier de sauvages à grosse barbe ; faisons même grâce à nos lecteurs des détails que nous avons sur les populations du Caucase et de la Circassie, où des villages entiers ne sont habités que par des juifs laboureurs et éleveurs, et voyons ce qui se passe plus près de nous ; nous voulons parler de la colonie de Frédériksoord en Hollande.

Là de nombreux colons juifs, arrivés sans aucune ressource, sont reconnus aujourd'hui pour être les plus capables, les plus sobres, les plus assidus des nombreux laboureurs de tous les cultes que réunit cette vaste colonie-modèle, créée en 1818. Hommes, femmes, enfants, tout y travaille; en été dans les champs, en hiver aux métiers qu'on leur enseigne pour être exercés dans l'intérieur de leurs habitations. La colonie juive de Frédériksoord a sa synagogue particulière, son rabbin, son enseignement religieux et jusqu'à son régime diététique selon le rite. Le rapport de cet établissement présente des bénéfices considérables, et permet aux colons jadis mendiants, de jouir maintenant de toutes les commodités qu'offre la vie de campagne. (2)

Nous pourrions faire un gros volume du rôle qu'occupe l'agriculture dans l'histoire de toutes les sectes judaïques. Si nous nous sommes arrêté avec plus de complaisance sur des exemples contemporains de l'existence desquels chacun peut se convaincre, c'est que tous les raisonnements, tous les discours captieux tombent en présence des faits: on marche et le mouvement est prouvé; quand l'expérience a parlé, toute objection, tout préjugé se dissipent comme la fumée.

(1) Voir Sulamith, tome 6, page 222. Jost, tome 9, page 165. Le Constitutionnel du 25 novembre 1824. Le Mémoire sur la régénération des israélites de l'Alsace, par feu Prosper Wittersheim, pages 47 et suivantes.

(2) Voir l'ouvrage du baron de Keverberg. *De la colonie de Frédériksoord et des moyens de subvenir aux besoins de l'indigence par le défrichement des terres vagues et incultes, Gand.* 1821.

Digitized by Google

Découvrez-nous d'abord en France, nous dira-t-on, un Jacobson ou un Funkelstein.

Eh, bon Dieu, non ! Nous savons fort bien que ces Phénix sont rares partout. Nous demandons seulement que dans nos populations françaises et algériennes, des milliers d'individus, depuis nos millionnaires jusqu'à nos hommes aisés, forment entr'eux, comme actionnaires ou souscripteurs, une société pour l'encouragement de l'agriculture, parmi nos coreligionnaires, et fassent collectivement ce que Funkelstein a fait à lui tout seul ; nous demandons qu'au lieu de donner au pauvre le pain amer d'un jour, on lui fournisse le moyen de subvenir par lui-même à son existence avec le concours de sa famille.

Mais comme il n'y a pas de contrainte possible, comment obvier au manque de ressources, si le nombre d'actionnaires de souscripteurs ou de donateurs ne produit pas la somme suffisante à l'entreprise ? C'est une défaite plutôt qu'une question. Lorsque les lettres patentes de 1784 accordaient aux Juifs alsaciens le droit de cultiver par eux-mêmes, tout en leur interdisant de s'associer des domestiques chrétiens, les juifs, ne pénétrant pas l'esprit de cette décision, qui était un progrès pour le temps, se demandèrent étonnés : comment veut-on que nous nous transformions spontanément en laboureurs ? Qu'on nous laisse au moins la faculté de nous faire aider et diriger par des bras exercés ; que des chrétiens secondent nos travaux pendant les premières années, et l'on verra de quoi nous sommes capables. Survint le décret de l'assemblée nationale du 27 septembre 1791 qui devait combler leur vœu.

Nous concevons cependant qu'ils ne devaient pas passer brusquement aux extrêmes ; qu'on ne pouvait leur dire : fermez aujourd'hui vos boutiques, renoncez au colportage et au brocantage, et venez demain labourer la plaine avec nous. Le bienfait des droits civils est tombé sur les juifs comme une bombe ; rien n'était disposé pour les préparer à ce grand acte d'émancipation ; ils savaient bien répondre à l'appel de la loi, verser leur sang dans les champs de bataille, mais sans organisation dans l'intérieur de leur communion, sans autorité religieuse, sans écoles, sans aucune institution à la hauteur des circonstances, ils ne pouvaient.

Digitized by Google

devenir tout d'un coup des hommes nouveaux, renoncer spontanément à leurs habitudes, à leurs mœurs, à leur caractère, fruits de l'ancienne oppression.

Napoléon 1er, au regard d'aigle duquel rien n'échappait, conçut l'idée de la nécessité de doter le culte juif d'une organisation consistoriale propre à exercer sur la masse une influence salutaire et morale.

Il y a de cela 46 ans. Faisons la part aux guerres de l'empire et même à l'occupation étrangère qui pouvaient empêcher de songer à la stabilité de certaines institutions. Mais si dès 1820 on avait provoqué dans toute la France une souscription générale en faveur d'une caisse agricole, eût-on réuni seulement mille souscripteurs s'engageant à verser pendant dix ans la somme minime de 10 francs par an, on aurait pu disposer en 1830, moyennant le cumul des intérêts, d'une somme de 150,000 francs avec laquelle il eût été possible de commencer une bonne exploitation.

Eh bien, au pis aller, et si, contre toute prévision, la création immédiate d'un établissement agricole était une impossibilité, ce que nous n'avons pas fait pour 1830, faisons-le pour 1864, sans quoi il n'y aurait pas de raison que l'an 2440 nous ne soyons encore, sous ce rapport, au point où nous en sommes aujourd'hui, où nous comptons presqu'autant d'années de liberté que nos ancêtres de Babylone comptaient d'années d'esclavage. Que les Jérémies de l'époque se rendent les échos de leur grand modèle; que toutes nos chaires retentissent des paroles du saint prophète; que nos orateurs se fassent missionnaires près des riches en faveur de cette bonne œuvre, et que leur éloquence persuasive édifie les plus récalcitrants sur la sainteté d'une telle entreprise.

Mais loin de désespérer du succès immédiat, nous sommes convaincu, au contraire, de la sympathie que rencontrera, chez les personnes les plus notables, le projet d'une colonie agricole, soit sur une petite, soit sur une grande échelle. Nous n'avons que l'embarras du choix.

Dans le premier cas on n'aurait pas besoin de pousser l'ambition jusqu'à réunir, après dix longues années de persévérance et d'efforts, un capital de 150,000 francs. On pourrait immédiatement mettre la main à l'œuvre avec une somme bien moin-

Digitized by Google

dre en se laissant guider par l'expérience du directeur de l'une des fermes de bienfaisance belges.

Nous trouvons dans le *Constitutionnel* (novembre 1853) les intéressants détails qui suivent, sur une institution mise en œuvre depuis quelques années en Belgique :

« Les fermes de bienfaisance sont fondées sur ce principe qu'un hectare de terre bien cultivé peut nourrir cinq personnes. Dix hectares suffisent donc pour subvenir aux besoins de cinquante. Or, une ferme de cette importance est confiée à dix travailleurs célibataires, qui prennent le nom de *Bons Ouvriers*, et qui donnent un asile et du pain à quarante indigents, vieillards ou infirmes. Ces derniers d'ailleurs ne restent pas oisifs. Ils travaillent, mais dans la limite de leurs forces, et ils gagnent ainsi, en partie du moins, le gîte, la nourriture et le vêtement qui leur sont nécessaires. D'ailleurs, la culture y est dirigée de façon à faciliter ces arrangements. Elle est faite surtout en vue de l'alimentation et de l'habillement des indigents secourus. Le jardin, par exemple, qui ne joue que le rôle d'un accessoire dans les fermes ordinaires, est l'un des principaux éléments de prospérité d'une ferme de bienfaisance, parcequ'il fournit des légumes substantiels et parce qu'il n'exige qu'un travail peu fatigant.

» Les fermes de bienfaisance sont donc habitées par une population fixe et par une population flottante. La première se compose de sociétaires ou *Bons Ouvriers*, et des personnes qui y sont admises à vie ou à rente viagère. La seconde comprend : 1° des indigents valides et capables de travailler, qui ont la nourriture, le coucher et le vêtement, en échange de leur travail ; 2° des indigents infirmes ou malades qui sont placés dans l'établissement aux frais des bureaux de bienfaisance, des personnes charitables ou des communes : ceux-là travaillent selon leurs forces au profit de la maison.

» Si l'on examine le mécanisme simple et ingénieux de cette institution où brille l'esprit de la charité chrétienne, on en aperçoit bientôt les avantages. D'abord, la création d'une ferme de bienfaisance n'exige qu'une somme fort peu considérable. *L'avance d'une location de* 7 *à* 800 *francs, l'achat d'instruments aratoires d'une valeur de* 1,000 *francs ont suffi en Belgique pour les*

Digitized by Google

frais de la première fondation. Le personnel des *Bons Ouvriers,* dont le travail est l'âme de l'entreprise et qui doivent être animés du sentiment de cette œuvre charitable, n'est pas difficile à recruter parmi les populations laborieuses et croyantes des campagnes. C'est à trois travailleurs obscurs que M. l'abbé Glorieux a dû de pouvoir donner suite à cette belle idée. En France, où la proportion des indigents est un sur vingt ou de cinquante sur mille, une ferme de bienfaisance fonctionnant dans chaque commune dont les biens communaux pourraient aisément fournir le terroir, suffirait pour atténuer d'une manière notable, sinon pour éteindre presque complètement le paupérisme. Ajoutons qu'en faisant travailler les indigents, les fermes de bienfaisance préviendraient cette dégradation morale qui atteint forcément le mendiant, qui le prépare aux délits et aux crimes, et qui justifie les rigueurs de la loi pénale.

» L'expérience des fermes de bienfaisance, qui ne remonte pas bien loin, puisque la première n'a été fondée qu'il y a six ans, est déjà concluante. Il en existe quinze qui entretiennent 878 vieillards et infirmes. La ferme de Saint Sauveur, près Renaix, établie sur 10 hectares, comptait en 1848 cinquante habitants. Le bureau de bienfaisance de Renaix y avait fait vivre dans le cours de cette année 33 personnes pour la somme de 1,679 f. 32c., c'est à dire à raison de 50 fr. par tête et par an, de 4 f. 05 c. par mois, de QUATORZE CENTIMES *par jour.* Assurément, c'est là un des résultats les plus inespérés que puisse atteindre la charité publique.

» Si nous consultons les renseignements statistiques que contient un excellent mémoire d'un avocat de Laon, M. Tilerier, nous voyons que les quatre fermes du Hainaut ont donné un asile temporaire en 1848 (elles avaient été fondées en 1847) à une population flottante de 135 individus, qui formaient tous ensemble 62,000 journées de présence et de plein entretien en nourriture, vêtement et logement; 72 indigents avaient reçu l'hospitalité gratuitement en échange de leur travail; les autres avaient payé une pension fournie par les bureaux de bienfaisance, et qui n'avait point dépassé *vingt centimes* par jour. En outre, les fermes avaient donné à l'extérieur de nombreux secours, sous

Digitized by Google

forme de travail, en faisant filer du lin ou en occupant des pères de famille à des défrichements. En effet, nous voyons que la ferme-mère en a fait éclore trois autres en tirant parti de terrains en friche. C'est ainsi qu'en 1848 nous en trouvons quatre déjà en fonctions, tandis qu'en 1847 il n'y en avait qu'une seule. Nous devons dire que les *Bons Ouvriers* aiment mieux louer en général des terres en plein rapport, où leur système de travail à la main peut être appliqué, que d'étendre leur culture à l'aide de défrichements. » HENRY CAUVAIN.

Tout en rendant le plus sincère hommage à la charité *chrétienne*, n'en déplaise à MM. les rédacteurs du *Constitutionnel*, nous nous permettons de croire que la charité israélite ne le lui cède pas. Il y a cette différence que cette dernière va jusqu'à la faiblesse et à la ruine, et qu'avec plus de prodigalité elle fait beaucoup moins que la première, qui songe plus à des institutions stables qu'à des dons précaires, sans résultat, en effet, pour le soulagement des masses. Mais nous doutons que dans un pays où les catholiques ne seraient que 86,000 sur une population de trente-cinq millions d'âmes, ils eussent plus d'établissements de bienfaisance que n'en ont les israélites français. Pour couronner tant de bonnes œuvres il ne manque plus que de les harmoniser avec le caractère de l'époque, de les mettre en rapport avec les exigences de la situation sous l'empire du droit commun. Qu'elles aient, en un mot, un but social.

Mais où trouver parmi nous ces *Bons Ouvriers*, ces travailleurs célibataires qui contribuent tant à la prospérité des fermes de bienfaisance belges?

Nous ne sommes plus, grâce à Dieu, sous l'empire des lettres patentes de 1784, le concours de nos concitoyens d'autres cultes ne saurait nous faire défaut pour peu qu'ils y voient leur avantage.

Sous peu d'années d'ailleurs, la difficulté de trouver parmi nous des jeunes gens formés à l'art agricole, disparaîtra progressivement, grâce à la sollicitude de la *femme forte* qui comme une seconde Débora, s'est levée *mère en Israël*.

Ce qu'Hélène d'Adiabène n'a fait que pour Jérusalem, madame la duchesse de..... l'a fait pour les Juifs dispersés dans constitué, EN L'HONNEUR D'ÉLISA DE MARBOIS DE BIENHEUREUSE

Digitized by Google

toutes les contrées. Encore la reine des Adiabéniens n'a-t-elle que soulagé des souffrances momentanées et matérielles dont elle était le témoin oculaire. C'était lors de la famine de l'an 43 de l'ère vulgaire que la nouvelle prosélyte fit venir du blé d'Alexandrie et des figues sèches de l'île de Cypre pour en faire la distribution aux pauvres de la cité sainte où elle venait de fixer sa demeure (1), tandis que la noble héritière des vertus du citoyen le plus illustre dont s'enorgueillisse la cité de Metz, non contente de soulager par ses largesses les misères des contrées les plus lointaines, mais encore comprenant la charité dans son vrai sens, constitue des fondations perpétuelles qui transmettront ses bienfaits de génération en génération, et feront bénir sa mémoire. S'agit-il de relever les juifs d'orient de l'opprobre sous lequel ils gémissent, sachant que ce n'est que par l'éducation que l'homme peut se régénérer, elle ouvre à ses propres frais l'école israélite de l'importante communauté du Caire. Ne concevant pas qu'on puisse épancher le cœur devant Dieu dans une langue que l'on ne comprend pas, ce qui est le cas chez toutes les femmes juives, elle veut opérer une régénération morale en encourageant les études hébraïques, parmi les personnes du sexe, par la fondation d'un prix de 6,000 fr. distribué naguère entre les plus méritantes (2). Nous ne nous arrêterons pas aux larges distributions éventuelles faites dans tant de circonstances par ses libéralités, depuis les échelles du levant jusqu'aux rives de la Seine, aux nombreux dons adressés à nos sociétés des arts et métiers, aux aumônes répandues avec profusion à l'occasion d'un pieux et douloureux anniversaire ; mais ce qui se rattache plus naturellement à notre sujet, c'est un acte d'une haute conception dont on chercherait en vain l'exemple dans le passé, et qui peut servir de règle à la charité éclairée de nos légataires futurs.

Pour répondre au vœu d'une fille chérie qui marchait sur ses traces et qui partageait ses principes et ses convictions, elle a

(1) Fl. Joseph, histoire ancienne des juifs. Livre XX, ch. II.

(2) La fondation primitive était de 5,000 fr., mais l'une de ces demoiselles ayant été exclue du concours, malgré ses connaissances, et par la seule raison qu'elle ne remplissait pas la condition d'âge voulue, reçut de la généreuse fondatrice une somme de 1,000 fr.

Digitized by Google

MÉMOIRE, une rente perpétuelle de 3,000 fr. en faveur de la mise en apprentissage agricole de douze pauvres israélites des deux sexes, qui devront être remplacés tous les six ans par douze autres (1).

Le Consistoire de Metz a accepté avec reconnaissance cette fondation perpétuelle et s'est engagé d'exécuter à la lettre, concurremment avec une commission spéciale désignée par la généreuse légatrice, toutes les clauses et conditions stipulées dans cet acte.

Voilà donc dans quelques années douze bons ouvriers des deux sexes tout trouvés et dont le nombre ira toujours en augmentant, si l'on veut suivre le système des fermes de bienfaisance de la Belgique.

La noble donatrice, tout en nous prévenant de ses bienfaisantes intentions par sa lettre écrite du mont Pentélique, près d'Athènes, en date du 16 juillet 1849, ne renonce cependant pas à l'idée d'un établissement sur une échelle bien plus large.

Croyant dans son inépuisable charité, que tous nos riches donneraient 1,000 fr. avec la même abnégation qu'elle met à en donner 60,000, elle nous demande dans son adorable ingénuité « Si l'on ne pourrait avoir en France, en Allemagne, en Angle» terre, assez de souscriptions pour acheter *vers le milieu de la* » *France, dans la partie de l'est*, une terre de deux à trois cent » mille francs, dont on ferait une école d'agriculture pour les » israélites? Je payerais volontiers, ajoute-t-elle, mille francs » pour ma part, *nommée ou non*, selon qu'on le jugerait à pro» pos. Tout souscripteur d'une somme de mille francs aurait » droit à y placer un ou une élève en payant deux cent cinquante » francs de pension chaque année par chaque élève, qui y serait » pour six ans au plus. Le revenu de cette terre servirait à l'entre» tien des bâtiments et à payer un directeur, une directrice et » un rabbin avec sa femme. Pour y bâtir une synagogue, on fe» rait une autre souscription. »

Certes, ce projet est magnifique, il ne lui manque qu'une seule

(1) Nous ne nous attendions pas en écrivant ces lignes, au mois de mars dernier, à apprendre de sitôt son trépas qui date du 14 mai 1854. Sa mémoire vivra toujours dans nos cœurs.

Digitized by Google

chose : c'est de réunir deux à trois cents cœurs animés de la soixantième partie des sentiments généreux de son auteur.

Cependant il ne faut pas nous décourager, כי לא אלמן ישראל Nous ayons encore des hommes éminents, sérieusement préoccupés de la question agricole : le vénérable M. Altaras, qui a déjà rendu tant de services et s'est signalé par tant de sacrifices, n'hésiterait pas, malgré son âge, à se rendre en Afrique pour y établir les bases de l'agriculture israélite, pour peu que ce projet trouvât de sympathie près de nos sommités de la finance ; l'honorable M. Ratisbonne, président du Consistoire de Strasbourg, serait tout disposé à favoriser une émigration en Amérique. Mais avant d'avoir des cultivateurs, il faut des écoles pour en former. Les forces physiques et la bonne volonté seules ne suffisent pas pour transformer ces hommes en cultivateurs du jour au lendemain ; il faut être initié dans toutes les parties de l'industrie agricole avant de se faire colon, avoir acquis sur le sol natal les connaissances théoriques et pratiques, indispensables à une bonne culture, avant de s'expatrier pour des contrées lointaines. Les paysans des rives du Rhin, qui émigrent par villages entiers, arrivent dans les colonies avec leur connaissance de la pratique agricole et leur habitude du travail ; mais les juifs pauvres, habitués à flaner dans les rues ou à stationner sur la place, couverts de guenilles et chargés d'objets disparates, ne sachant manier ni pelle, ni bêche, que voulez-vous qu'ils aillent faire dans les établissements outre-mer ? ils y seraient plus misérables encore qu'en Europe. Le grand problème a résoudre consiste donc à trouver le moyen le plus simple et le plus économique d'établir dans chaque circonscription consistoriale une école centrale agricole qui satisfasse à toutes les exigences du culte, tant sous le rapport du régime alimentaire, des jours de chômage, etc., que sous celui de l'enseignement des grands principes de morale universelle qui sont le fondement de toute la religion : l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Sans écoles spéciales, ces exigences seront l'éternelle pierre d'achoppement de la propagande agricole chez les juifs de la campagne, qui, plus attachés à la routine qu'aux principes, ne transigent même pas sur le cérémonial le plus minutieux.

Digitized by Google

Déjà, faute d'un nombre suffisant de fermes dirigées par des coreligionnaires, nous nous sommes vus à Metz, dans la triste nécessité de solliciter de la bonté de l'éminente protectrice de nos pauvres, l'autorisation de placer une partie des douze élèves destinés primitivement à l'agriculture proprement dite, en apprentissage de métiers nécessaires aux laboureurs. Avec des écoles d'agriculture pratique pour les israélites, les bienveillantes intentions de notre bienfaitrice eussent été complètement remplies.

Mais à qui appartient-il de prendre l'initiative dans cette voie philantropique ?

Eh ! quel autre cela peut-il, cela doit-il être, que le consistoire central d'abord, que les consistoires départementaux ensuite ?

Nous sommes étonné que des savants de la trempe de David Friedlaender et de Peter Berr se soient exprimés avec si peu de convenance et de charité sur les actes de notre grand Sanhédrin: « Ils étaient, dit le premier, des hommes qui militaient sous les » étendarts du Talmud, qui n'avaient ni ne suivaient aucun sys- » tème. » Le second va plus loin : « Ce synode, dit-il, a été » semblable dans ses opérations à un animal qui, pour tenir une » machine en mouvement, se tourne continuellement sur la cir- » conférence d'un cercle sans hasarder un seul pas vers le centre. »

Ce jugement est bien sévère : le sanhédrin n'était pas un pouvoir exécutif ; il n'avait qu'à se prononcer sur des principes préexistants, connus de tout temps de tout ce qu'il y avait d' hommes instruits et éclairés en Israel, principes qui malheureusement étaient tombés en désuétude chez le vulgaire ignorant. En proclamant la conciliation parfaite entre les pratiques du culte et les devoirs du citoyen, le Sanhédrin avait accompli sa mission précaire. Il n'y avait plus pour l'application des principes posés, qu'à aviser à la création d'une autorité exécutive et permanente, où l'élément religieux et l'élément civil fussent également représentés, pour agir, tous de concert, ou chacun dans la sphère de sa compétence : les rabbins pour sauvegarder les intérêts de la religion, les membres laïques pour veiller à ce que les rabbins ne donnent aucune instruction publique ou occulte, qui ne soit conforme aux décisions doctrinales du Sanhédrin, et, entre autres attributions, *pour encourager, par tous les moyens possibles*

Digitized by Google

les israélites de leur circonscription à l'exercice des professions utiles.

Le Sanhédrin, après avoir ordonné l'exercice des arts et métiers et des professions libérales, invitait spécialement les israélites « à acquérir des *propriétés foncières*, comme un moyen de » s'attacher davantage à leur patrie, et de renoncer à des occupations qui rendent les hommes odieux ou méprisables aux » yeux de leurs concitoyens. »

Ni l'esprit ni la lettre du règlement d'organisation et des décisions du Sanhédrin ne sauraient échapper au moins clairvoyant.

On ne saurait assez admirer la modestie, l'esprit d'abnégation, la sage réserve de la plupart des membres de nos administrations consistoriales : nulle part ils ne se sont opposés à aucune de nos institutions de bienfaisance ; ils ont applaudi à l'établissement de nos écoles primaires, se sont associés eux-mêmes aux jeunes gens fondateurs de nos sociétés d'encouragement pour les arts et métiers, accepté avec reconnaissance la fondation ou la restauration de nos hôpitaux, approuvé l'ouverture de nos salles d'asile, ne se sont jamais opposés à nos loteries, pas même à nos bals de charité; ils iraient jusqu'à se rendre les exécuteurs testamentaires de nos Monthyon et de nos la Rochefoucault-Liancourt. *Mais la foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère?* Qu'ont-ils provoqué? quelles mesures ont-ils prises pour combler les honteux loisirs du pauvre campagnard, même pour procurer à ses enfants les simples notions de la morale religieuse lorsque ceux-ci n'ont sous les yeux que la religion de la forme? Dans nos grands centres, ce que nos consistoires n'ont pas fait, l'esprit du siècle l'a opéré : des hommes dévoués, des femmes charitables, jusqu'à des enfants inexpérimentés se sont réunis en associations dans un but d'utilité générale ou spéciale, morale ou matérielle; mais dans nos malheureux villages, où la majorité se trouve disséminée sur tant de points, les individus n'ont rien fait, et notre administration religieuse s'est entièrement associée à leur indolence, quoiqu'on dût s'attendre à une propagande agricole comme conséquence naturelle de notre système d'organisation consistoriale; car il ne faut pas oublier que presque tous les griefs articulés ja-

Digitized by Google

dis, et quelquefois même aujourd'hui, contre les juifs, concernent principalement ceux de la campagne. C'est là qu'est le siége du mal, c'est là qu'il faut l'attaquer dans sa racine, et tant qu'on ne l'aura pas fait, il y aura toujours *des juifs* dans le sens qu'un usage abusif attaché à ce mot, qui consacre notre légitime descendance, et qui ne devrait pas nous faire rougir.

Et remarquons bien qu'aucun pays n'est plus propre que notre belle France au développement général du progrès et aux réformes les plus salutaires. L'Allemagne, l'Italie manquent d'autorité centrale ; fractionnés en une multitude d'états indépendants les uns des autres, ces deux pays sont l'éternel obstacle à toute mesure générale : ce qui est adopté par l'administration de telle communauté, peut être rejeté par celle de telle autre ; c'est l'hydre aux cent têtes, et l'unité d'action devient une impossibilité. Il n'en est pas ainsi, grâce à Dieu, de notre beau système de centralisation : chez nous tous les rayons convergent vers un même centre, et ce foyer à son tour réflète ses rayons sur tous les points. Dans notre ordre hiérarchique, nos sous-rabbins sont subordonnés à nos rabbins consistoriaux, et ceux-ci à l'autorité du Grand-Rabbin de France ; de même que, dans notre système administratif, les commissaires délégués des diverses synagogues ressortissent des attributions de leurs consistoires respectifs, et ces derniers de celles du consistoire central. Avec une organisation aussi admirable, tout s'harmonise et le mouvement des ressorts fait marcher toutes les parties avec un parfait ensemble. Metz n'a rien à envier à Marseille, ni Colmar à Bordeaux ; la campagne est relativement au niveau de la ville, et la ville est fière des progrès de la campagne.

Tel devrait-être le résultat de la centralisation. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Pourquoi ? Parce qu'au lieu de circulaires administratives, de mandements, de quelques rares prédications, il nous faudrait des hommes d'action, et à celui qui les cherche, force nous est de nous écrier : וירא כי אין איש

Quand on s'occupe de la question agricole on peut s'attendre à cette rude apostrophe : *Procurez-nous de l'argent !* Nous répondrons avec le prophète : *cherchez et vous trouverez.*

Pour se mettre à la hauteur des progrès artistiques, à combien

Digitized by Google

de millions le judaïsme français ne s'est-il pas volontairement imposé pour l'érection de ses temples dans toutes les localités ; et ici nos consistoires, c'est une justice à leur rendre, se sont épuisés en héroïques efforts en frappant à toutes les portes, en recourant à toutes les bourses, et le succès n'a pas manqué de répondre à leur attente. Et quand il s'agit d'un principe vital, d'une demande de secours en faveur de l'encouragement agricole, demande si juste, si légitime au point de vue de la raison, de la religion, de la société, de la politique, de notre gratitude envers cette patrie qui depuis 64 ans nous a adoptés comme ses enfants, de notre propre intérêt enfin, pour nous délivrer, nous et nos enfants de la lèpre de la mendicité, nous refuserions notre concours? Non, le supposer ce serait faire injure aux sentiments de charité, aux idées de progrès et à la générosité éclairée de nos éminents coreligionnaires qui prêchent d'exemple et dont les offrandes n'ont jamais fait défaut à nos écoles, à nos sociétés d'arts et métiers, à nos hôpitaux, à nos temples. Plus qu'à tout cela ils s'associeront à une œuvre qui a pour but de régénérer nos campagnes où croupissent, dans la plus hideuse misère et dans l'ignorance la plus profonde, tant de malheureux privés de toute notion, de tout état et même de toute consolation religieuse.

Mais quels moyens, spécialement applicables aux israélites, faut-il employer pour hâter l'accomplissement de cette œuvre de régénération et de moralisation?

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs un projet d'organisation, fruit des méditations d'un homme de bien qui a fait ses preuves en dotant son département d'une école-modèle pour l'enseignement professionnel, l'une des institutions les plus fécondes en résultats. Qui ne reconnaît là l'honorable M. Léon Werth, président de la société philanthropique israélite du Haut-Rhin, reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du gouvernement. Elucidant toutes les difficultés d'une opposition tracassière, faisant justice de toutes les rêveries, de toutes les utopies, M. Werth, s'est montré en homme d'action, il s'est mis à l'œuvre, il a marché, et un succès auquel il ne s'attendait pas lui-même est venu couronner ses nobles efforts. Espérons qu'il en sera de même de l'appel qu'il fait aujourd'hui à nos con-

Digitized by Google

citoyens pour la fondation de colonies agricoles, et que la philanthropique sympathie et le zèle actif des amis du progrès viendront seconder la mise à exécution d'un projet conçu dans les vues les plus sages et les plus charitables.

Nous nous félicitons de clore notre travail par la reproduction textuelle des documents de notre excellent ami M. Werth, faisant observer seulement que son projet n'exclut pas les autres moyens que nous avons indiqués dans le cours de cet opuscule. Chaque localité doit être libre d'adopter le plan convenable à sa position et à sa population, pourvu que le bien se fasse.

PROJET DE FONDATION D'UNE COLONIE AGRICOLE

POUR RÉPANDRE ET POPULARISER LE GOUT DE L'AGRICULTURE, PARMI LES ISRAÉLITES DE L'ALSACE,

Par LÉON WERTH,

Fondateur de l'école de travail de Mulhouse. Président de la Société philanthropique israélite du Haut-Rhin.

Depuis longtemps des hommes généreux et dévoués s'occupent dans les deux départements de l'Alsace des moyens d'en diriger la population israélite dans les voies de la civilisation et surtout de lui inspirer le goût des arts et des professions utiles.

Les israélites de l'Alsace payent bien leur juste tribut au culte de sciences et des belles-lettres, et chaque année, ils fournissent au-delà de leur contingent, aux diverses branches des arts libéraux; la carrière des arts et métiers leur est devenue également familière, et chaque année les écoles industrielles qui ont été établies à Strasbourg et à Mulhouse, en faveur des jeunes israélites indigents, fournissent à la société un certain nombre d'artisans qui y gagnent honorablement leur vie; l'agriculture seule n'a pas encore trouvé accès chez les Israélites alsaciens; aucune occupation ne convient pourtant mieux à la sainteté de leurs traditions, à la simplicité de leurs mœurs, à l'activité de leurs efforts et à la sobriété de leurs goûts; le souvenir de nos patriarches agriculteurs est encore tout vivace dans nos esprits; l'étude de la bible pen-

Digitized by Google

dant les premières années de notre jeunesse ; la lecture publique qui se fait régulièrement de cette charte religieuse, dans nos temples, les samedis et jours de fêtes, nous retracent constamment le tableau de la vie pastorale de nos ancêtres dans la terre promise et nous familiarisent avec leur législation et leurs occupations exclusivement agricoles.

On sait quels affreux malheurs ont détruit à diverses reprises la nationalité israélite et dispersé ses glorieux débris sur toute la surface du globe ; les persécutions incessantes dont nous avons été partout les malheureuses victimes, ont altéré dans nos ancêtres leur attachement à leurs occupations les plus chères ; ils ne pouvaient conserver des habitudes qui exigent avant toute autre condition, la paix et la tranquillité ; condamnés à des émigrations continuelles, les israélites devaient nécessairement s'attacher à la possession des biens mobiliers, de là leur renonciation forcée à l'agriculture et leur penchant pour le commerce.

C'est ainsi que pendant dix-huit siècles de calamités, ils ont traîné partout leur malheureuse existence, tantôt victimes des passions populaires ou du fanatisme religieux, et tantôt dépouillés et exilés par la rapacité des gouvernants.

Mais le XIX^e^ siècle est venu et les a relevés de leur esclavage : les progrès de la civilisation et la diffusion des lumières ont dissipé les ténèbres du moyen âge ; l'ignorance et le fanatisme ont partout cédé à l'action civilisatrice de la philosophie, les mœurs se sont généralement adoucies, et la tolérance a appris aux hommes éclairés de tous les cultes qu'ils sont frères, enfants du même père, adorateurs du même Dieu. Partout où ces idées nouvelles ont su se faire jour, elles ont rendu une patrie aux israélites ; et si dans quelques pays, il reste encore des vestiges d'intolérance entretenus, ici par la rouille des préjugés, là par une honteuse jalousie, ailleurs par les prétentions d'une orgueilleuse et stupide aristocratie, il n'en est pas moins vrai que les israélites jouissent aujourd'hui partout, mais surtout en France, d'assez de tranquillité, pour pouvoir se livrer paisiblement à l'exploitation de l'agriculture.

Cette heureuse modification dans l'esprit du temps, doit réveiller chez les israélites le désir de retourner aux occupations favo-

Digitized by Google

vites de nos ancêtres, puisqu'heureusement nous ne sommes plus exposés aux persécutions qui jadis nous avaient fermé toutes les carrières et ne nous avaient laissé, pour vivre, d'autre alternative que l'abjuration de notre foi, ou le privilège, chèrement vendu par nos oppresseurs, de faire le commerce de l'argent; on connaît les tristes effets de ce honteux privilège. Cependant flétrie depuis longtemps par les israélites, l'usure s'est réfugiée dans un autre camp, et nos jeunes générations dirigent ailleurs la sève de leur activité : les riches embrassent la carrière des sciences et des arts; les fortunes moyennes se livrent à l'industrie et au haut commerce; les pauvres peuplent nos écoles d'arts et métiers, mais tous ces moyens sont encore insuffisants pour donner une direction, conforme à l'esprit du siècle, à la nombreuse population israélite de l'Alsace.

Quelques hommes, dans les meilleures intentions du monde, ont imaginé de former une société pour favoriser l'émigration d'une partie des israélites alsaciens, pour le nouveau monde; cette société devait ouvrir une souscription pour faire face aux frais du voyage.

Outre les difficultés matérielles qui s'opposent à la réalisation d'un projet aussi gigantesque, il y a absence de bienfaisance et de charité, car le but réel et avoué du projet, ce serait de se débarrasser d'une portion de nos coreligionnaires alsaciens, sans s'inquiéter de leur sort ultérieur.

Le temps de l'émigration n'est pas encore venu; nos pauvres sont encore trop dénués de toute notion du travail agricole.

Là n'est donc pas le remède à la situation précaire d'une partie de la population israélite de l'Alsace; l'agriculture locale, seule, est la ressource qui puisse répondre le mieux à tous nos besoins, satisfaire nos goûts et s'identifier avec nos mœurs.

Profondément convaincu de cette vérité, et persuadé que les moyens d'exécution sont aussi faciles, que la générosité est populaire en France, j'ai esquissé le projet suivant, que je soumets à l'approbation ou à la critique des hommes généreux qui voudront concourir à la réalisation de ce projet.

Art. 1er. Il sera formé dans les deux départements du Rhin

Digitized by Google

une société par actions, dans le but de fonder une ou plusieurs colonies agricoles, en faveur des jeunes israélites de l'Alsace.

Art. 2. Cette colonie sera régie : 1° Par un économe chargé de l'administration financière et intérieure de la colonie, ainsi que de l'instruction religieuse et littéraire des élèves ; 2° par un fermier chargé de diriger les travaux agricoles de la colonie et d'instruire les jeunes agriculteurs confiés à sa direction.

Art. 3. Il sera admis dans cette colonie autant de sujets que le permettra l'étendue des terres qui appartiendront à la colonie.

Art. 4. Pour être admis dans cette colonie, le candidat doit avoir au moins 16 ans et pas plus de 25, et être célibataire ; il devra être muni : 1° D'un certificat de bonne conduite, délivré par le maire de sa commune, 2° d'un certificat délivré par un médecin, constatant qu'il jouit d'une bonne santé.

Art. 5. Il sera pourvu par des souscriptions, aux frais de premier établissement et d'exploitation de la ferme ; si les fonds provenant des souscriptions étaient insuffisants, pour faire face à tous les frais, il y sera pourvu par une création d'actions.

Art. 6. Les actions seront de 100 fr.; les actionnaires qui auront pris les cinquante premières actions décideront de l'opportunité de créer des demi actions de 50 fr., pour les mettre à la portée d'un plus grand nombre de sociétaires.

Art. 7. Au bout des trois premières années d'exploitation, il sera établi un compte général de la gestion de la société, et le compte rendu sera publié et distribué aux souscripteurs et actionnaires.

Art. 8. Pendant les trois premières années, les actions ne rapporteront pas d'intérêt, mais si la prospérité de la colonie permet de continuer les travaux d'exploitation, les actions rapporteront un intérêt de trois pour cent, dont le dividende sera distribué avec le compte rendu, qui, à dater de la quatrième année, devra être publié annuellement.

Art. 9. Après la publication du compte rendu, les élèves de la colonie seront examinés par une commission composée d'agronomes, pris, tant hors de la société, que parmi les actionnaires.

Art. 10. Les élèves, jugés capables de diriger seuls une exploitation rurale, seront pourvus de fermes, qui seront louées

Digitized by Google

ou achetées par la société, laquelle, moyennant un intérêt annuel de trois pour cent, leur fera les avances nécessaires pour commencer l'exploitation.

Art. 11. A la fin de chaque période triennale, les élèves sortants seront remplacés par autant de nouveaux sujets, à moins que les circonstances ne décident l'administration à en augmenter ou à en réduire le nombre.

Art. 12. Pendant la saison où les travaux agricoles donneront du loisir aux élèves, ils devront être occupés de travaux industriels, dont le produit sera versé, dans une caisse d'épargne, pour servir de masse à distribuer aux ayants droit, une année après leur sortie de la colonie, s'ils ont continué à se vouer à l'agriculture ; dans le cas contraire cette réserve sera affectée aux améliorations de la colonie.

Art. 13. Les actionnaires, après avoir converti le présent projet en résolution, rédigeront les statuts et réglements qui devront régir la colonie, et qui seront soumis à l'approbation du gouvernement.

L'honorable M. Javal, dont le nom se rattache à tous les actes philanthropiques, à toutes les fondations charitables, ayant demandé à M. Werth, des renseignements sur les moyens d'exécution de son projet, celui-ci lui adressa la réponse suivante :

Sainte-Marie, le 26 décembre 1852.

Mon cher monsieur Javal,

Vous m'avez recommandé de dresser le budget de dépenses que nécessiterait la fondation d'une colonie agricole pour y recevoir des élèves israélites dirigés par un économe et un maître-fermier.

Je me suis occupé de ce travail, en m'adressant à des hommes très-compétents dans la matière, pour puiser les renseignements les plus exacts et les plus positifs.

Il existe ici une ferme de 24 hectares dont dix en nature de pré et quatorze en terres, c'est la ferme la plus importante du canton ; je crois vous en avoir déjà entretenu dans une de mes

Digitized by Google

lettres de cette année ; elle est louée pour 2,500 fr. et l'on peut y entretenir trente têtes de bêtes à cornes ; le fermier qui s'y trouve actuellement depuis sept ans, y a économisé tout son matériel qu'on évalue à 12,000 francs.

Elle suffirait et bien au-delà, aux besoins de la colonie agricole, mais pour la fonder, il faut compter sur une première mise de fonds de 14 à 15,000 francs, répartis de la manière suivante.

Loyer pour six mois.	1,250 fr.
Trente bêtes à corne à fr. 200.	6,000
Un cheval.	300
Instruments aratoires.	1,500
Mobilier du ménage.	2,000
Fourrages pour le mois.	450
Ménage pour quatre mois.	1,200
Au maître fermier, six mois.	200
A l'économe. . . . id.	300
Deux domestiques. . id.	200
Dépenses imprévues	600
	14,000 fr.

Ainsi vous voyez qu'on peut obtenir un beau résultat moyennant une dépense relativement minime ; une fois les fonds assurés par des souscriptions ou par des actions, le problème serait résolu. Et quels sacrifices seraient donc trop grands en présence de la révolution qu'une colonie agricole produirait parmi les israélites du Haut-Rhin ?

Dans notre dernière entrevue, vous m'avez paru animé de la ferme volonté de contribuer puissamment à la réalisation de ce projet et je ne doute nullement que cette volonté ne se soit soutenue à la même hauteur.

Cette volonté philanthropique et vos connaissances agronomiques sont deux puissants leviers que vous ferez mouvoir, auprès des Rothschild, des Fould, des Halphen, des Peireyre et d'autres sommités financières que vous connaissez mieux que moi. Ce qu'ils ont fait jusqu'ici, est un sûr garant de ce qu'ils feront eux-mêmes encore, quand vous aurez recommandé l'œuvre

Digitized by Google

avec le ton de conviction que donne le sentiment de la vraie charité, alors votre influence de grand financier, de membre du consistoire central, du conseil général et de savant agronome ne rencontrera plus d'obstacle et les cœurs les plus indifférents se soumettront à vos exhortations.

Le projet est nouveau et grandiose ; sa réalisation devra prendre date du 1er janvier 1854 ; j'espère donc que vous me mettrez à même de communiquer à la société philanthropique israélite du Haut-Rhin. que vous nous avez envoyé pour nos étrennes une liste de souscriptions et d'actionnaires, qui nous permette de procéder à l'organisation de notre colonie agricole.

L. Werth.

Espérons que le généreux appel de M. Werth aura du retentissement dans le monde israélite et surtout en France.

Que nos coreligionnaires raisonnables songent donc que dans notre heureuse patrie nous n'avons plus à supporter la lourde charge de nos budgets consistoriaux qui, depuis 1808 jusqu'en 1831, se montaient année commune à plus de 100,000 fr.; que dans tous les grands centres nous sommes dégagés de l'entretien de nos écoles des deux sexes ; que nos hôpitaux, nos sociétés de travail reçoivent partout des subventions municipales et départementales ; que partout le gouvernement contribue largement à l'érection de nos édifices religieux ; que c'est à sa munificence que nous devons l'éducation de rabbins instruits et éclairés ; et nous hésiterions, en pensant au fardeau qui nous écraserait, si tout cela n'existait pas, nous hésiterions à nous imposer à nous-mêmes un sacrifice dont les résultats seraient immenses ? Non, nous n'osons pas croire que l'égoïsme et l'indifférence nous aient gangrenés à un tel point.

C'est surtout pour ceux d'entre nous qui sont les fils de leurs œuvres, pour ceux qui d'artisans se sont élevés au rang d'artistes, pour nos travailleurs devenus industriels, pour nos commerçants devenus négociants, que nous sonnerons le tocsin. Beaucoup

Digitized by Google

d'entre eux ont connu la misère et sauront y compatir ; d'autres ne possèdent leur bien-être actuel que grâce à nos écoles et à nos sociétés de travail, qui leur ont fourni les premiers éléments de réussite : ils sauront rendre à la charité ce que la charité leur a donné.

L'expérience a prouvé qu'il est plus facile de créer que de réformer, mais il faut le concours des hommes d'élite. Voilà pourquoi nous avons signalé, à nos rabbins et à nos consistoires, la marche qu'ils ont à suivre pour répondre à l'esprit fondamental de leur institution ; à nos sociétés de bienfaisance, les inconvénients de leur décentralisation et le but vers lequel elles doivent tendre ; à nos riches, les vraies voies de la charité. Nous avons pris pour devise : *Guerre à l'oisiveté, moralisation par le travail.* Notre conscience est nette ; notre devoir est rempli.

Poissy, typographie Arbieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

WIDENER
HN RQBV 6

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
JUN 21 1986
CANCELLED
JUN 21 1986

19490417

CANCELLED
JAN 28 1986

1745115

DNOF 11/18

NC 1/28

Digitized by Google